Nations Unies S/PV.8147



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8147e séance

Jeudi 21 décembre 2017, à 10 h 30

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Kandeel
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Biagini
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Schoulgin Nyoni
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez Álvarez

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/1056)

17-45791 (F)







La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/1056)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de l'Allemagne, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, des Pays-Bas, du Pakistan, de la Turquie et de l'Ouzbékistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire un exposé, à participer à la séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et Mme Wazhma Frogh, membre fondateur l'Organisation Women and Peace Studies (Études sur les femmes et la paix) et membre du Haut Conseil afghan pour la paix.

M. Fedotov et Mme Frogh participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Vienne et Kaboul, respectivement.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. Mme Joanne Adamson, Chargée d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/1056, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les exposés de M. Yamamoto, de M. Fedotov, de l'Ambassadeur Kairat Umarov, Représentant permanent du Kazakhstan, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et de Mme Frogh.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : Au moment où s'achève l'année calendaire, nous devons encore résoudre la question qui nous préoccupe le plus en Afghanistan, à savoir parvenir à un processus de paix convaincant pour mettre fin à 40 années de conflit, qui ont fait basculer sous le seuil de pauvreté 39 % de la population, y compris 3,3 millions de personnes ayant un besoin urgent d'assistance humanitaire.

Il y a un an, j'ai appelé tous les Afghans à se rassembler pour envisager la manière de bâtir leur avenir commun. J'ai appelé également chaque pays de la région à contribuer à l'instauration d'un climat propice à la paix en Afghanistan et dans la région. Nous devons profiter des prochains mois d'hiver, lorsque l'intensité des conflits a tendance à diminuer, pour progresser sur cette question avant que le cycle de la violence ne reprenne au printemps prochain.

Comment peut-on y parvenir? La réunion prévue le 1er février prochain dans le cadre du Processus de Kaboul peut offrir une réponse. Au cours de cette réunion, le Gouvernement afghan devrait présenter un plan stratégique visant à parvenir à un règlement politique avec l'opposition armée et rechercher l'appui de la communauté internationale. Il ne faut pas laisser passer cette chance. Le Gouvernement et les partenaires internationaux devront se pencher sur la façon dont la violence peut être réduite l'année prochaine. Nous devons également commencer à réunir les conditions d'un dialogue structuré pour la paix. Je lance une nouvelle fois un appel aux Taliban pour qu'ils manifestent clairement leur volonté d'engager des négociations en vue de parvenir à un règlement politique et entamer un dialogue préliminaire.

Je me félicite des consultations de plus en plus nombreuses avec les pays de la région sur l'instauration de la paix en Afghanistan. Les pays de la région sont conscients que l'avenir de l'Afghanistan est entre leurs mains. Tout consensus au niveau régional doit cependant s'appuyer sur une politique clairement définie. Les efforts de paix régionaux doivent être, eux aussi, renforcés. C'est la raison pour laquelle l'exposé de la situation par le Gouvernement afghan dans le cadre de la conférence sur le Processus de Kaboul revêt tant d'importance.

Une autre question essentielle concerne la tenue d'élections parlementaires l'année prochaine, qui seront suivies par des élections présidentielle en avril 2019.

La tenue d'élections en temps opportun, crédibles et acceptées est indispensable au maintien de l'ordre constitutionnel et de la confiance dans le système de gouvernement représentatif.

Les progrès enregistrés dans les préparatifs des élections ont été, reconnaissons-le, insuffisants. Le manque de progrès et les critiques de plus en plus fréquentes des parties prenantes aux élections ont conduit la Commission électorale indépendante à voter le limogeage de son président. Si elle veut restaurer sa crédibilité, la Commission doit faire avancer les préparatifs des élections de manière concrète.

Fait positif, le 6 décembre, la Commission a finalement annoncé les modalités qui seront retenues pour le processus d'inscription sur les listes électorales. Si ce processus est mis en œuvre comme prévu, cela permettra, pour la première fois, de disposer de listes électorales complètes, ainsi que de bureaux de vote s'appuyant sur des listes d'électeurs. Cela permettra aussi de faire reculer de manière significative la fraude en réduisant le nombre de bulletins en surplus distribués. L'équipe d'appui technique des Nations Unies travaille en étroite collaboration avec la Commission sur le processus d'établissement des listes électorales et aidera la Commission à le mettre en œuvre, bien qu'il s'agisse en définitive d'un processus devant être contrôlé et dirigé par les institutions afghanes. Je tiens également à insister sur la sécurité, élément essentiel à la tenue d'élections fiables et ouvertes à tous. Le Gouvernement afghan devra, pour cet exercice démocratique, élaborer un plan de sécurité rigoureux.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) poursuivra ses efforts pour faire progresser la participation des femmes à la vie politique. Nous avons récemment organisé 13 dialogues à travers le pays, au cours desquels des femmes ont décrit en des termes poignants comment leur participation en tant qu'électrices et candidates s'est heurtée à la corruption, au conflit et à des normes culturelles conservatrices. Sur la base de leurs expériences, des femmes ont formulé des recommandations concrètes pour renforcer la participation des femmes aux élections de 2018 et au-delà.

Malgré une saison caractérisée par des affrontements intenses, les efforts récents des forces de sécurité afghanes pour protéger les civils ont permis une diminution parmi ces derniers du nombre de morts et de blessés résultant de l'engagement des forces sur le terrain. Nous restons néanmoins préoccupés par l'emploi continu et aveugle de dispositifs explosifs improvisés par des éléments antigouvernementaux, ainsi que par les pertes civiles dues aux frappes aériennes menées par les forces progouvernementales. Au total, le nombre de blessés civils reste à des niveaux extrêmement élevés. Je continue de recevoir des rapports inquiétants portant sur le recrutement d'enfants par des groupes armés, en particulier par Daech et les Taliban. J'exhorte les parties à cesser immédiatement cette pratique illégale.

L'élection de l'Afghanistan au Conseil des droits de l'homme est l'occasion pour toutes les institutions nationales, y compris l'armée, de tenir leurs engagements publics de respecter leurs obligations juridiques internationale. En tant que première mesure, j'engage le Gouvernement à ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et à retirer ses réserves sur la Convention.

On oublie souvent l'incidence de l'économie afghane sur la société et le conflit. La réduction importante de la présence militaire internationale en 2014 a provoqué un effondrement de la croissance économique, de 10 % à moins de 2 %. Cette année, l'Afghanistan table sur une croissance positive pour la deuxième année, mais insuffisante pour faire face aux 400 000 jeunes Afghans qui entrent chaque année sur le marché de l'emploi. Dans le même temps, l'économie illicite s'est développée, comme en témoigne l'augmentation massive de la production d'opium enregistrée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en 2017. Le trafic de stupéfiants est connu pour être une source de revenus pour les éléments insurrectionnels. Nous devons accorder davantage d'attention à ce problème et redoubler d'efforts.

Pour que le développement économique de l'Afghanistan soit une réalité, il faut soutenir le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Toute la famille des Nations Unies est engagée dans un dialogue continu avec le Président sur la manière de mieux harmoniser le travail des Nations Unies afin d'appuyer le Cadre, optimiser ses ressources et démontrer son efficacité. Le Gouvernement s'est fixé comme objectif de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'assistance et d'assurer ses propres recettes fiscales. Cela exigera des efforts intenses pour stimuler le secteur privé, réduire la corruption et la bureaucratie, ainsi que pour se doter d'infrastructures permettant à l'Afghanistan de tirer parti de sa situation géographique centrale. Une fois que les mécanismes d'investissement et d'infrastructure seront en place, la richesse minérale

de l’Afghanistan pourra être exploitée. Il est possible d’atteindre cet objectif. L’année dernière a été marquée par des progrès importants dans le développement des infrastructures, en vue de relier l’Afghanistan à l’Europe à travers la mer Caspienne et le Caucase, ainsi qu’à la mer d’Arabie.

Cela montre les possibilités de prospérité offertes par les relations qu’entretient l’Afghanistan avec ses voisins. Mais il existe aussi des obstacles. Je suis particulièrement préoccupé par des rapports récents faisant état d’un regain des activités militaires entre l’Afghanistan et le Pakistan. La MANUA a constaté les souffrances causées par ces activités sur les habitants, y compris des pertes civiles, des fermetures d’établissements scolaires et des déplacements de population. J’appelle les Gouvernements afghan et pakistanais à trouver les moyens d’œuvrer plus efficacement au règlement de ce problème, qui touche les populations de ces deux pays.

Les progrès réalisés en matière de coopération régionale sont encourageants, mais l’on ne tirera parti des retombées principales de la coopération régionale que lorsque la paix et la stabilité seront revenues en Afghanistan. Je ne crois pas que l’on puisse inverser cet ordre. Dans les prochains mois, des progrès importants devront être accomplis sur le plan des préparatifs électoraux, des tentatives concrètes devront être menées pour réduire la violence et permettre une transition vers un processus de paix digne de foi. En raison du caractère cyclique du conflit, il est probable que si l’on ne saisit pas les occasions qui s’offrent à nous dans les trois prochains moins, il en soit de même pour l’année prochaine.

En conclusion, nous demandons aux membres du Conseil d’apporter un appui politique et financier à la mise en œuvre du plan d’intervention humanitaire, qui concerne 3,3 millions de personnes qui ont besoin de cette assistance.

Il est nécessaire de se concentrer sur la recherche de la paix. Les Nations Unies sont disposées à faire tout ce qui est en leur pouvoir, en soulignant l’importance que revêt cette question, comme j’ai tenté de le faire aujourd’hui, ou en recourant aux bons offices de la médiation, si une telle demande était formulée. J’espère sincèrement que notre empathie à l’égard des souffrances endurées par des millions d’Afghans nous incitera à déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à la paix et à prendre conscience des possibilités importantes qui découleraient de la réalisation tant attendue d’un accord de paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Comme mon collègue et ami, M. Yamamoto, j’ai pris la parole devant le Conseil sur l’Afghanistan il y a un an (voir S/PV.7844). Au cours de ce débat, j’ai souligné que dans l’édition 2016 de l’*Enquête sur l’opium en Afghanistan*, l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) faisait état d’un recul préoccupant des efforts déployés pour lutter contre le problème des drogues illicites et soulignait la nécessité de répondre à cette menace destructrice.

Aujourd’hui, un an plus tard, la situation s’est encore dégradée. L’édition 2017 de l’*Enquête sur l’opium en Afghanistan* indique une augmentation sans précédent de la culture et de la production du pavot à opium. On estime que la production a augmenté de 90 %, atteignant ainsi les 9 000 tonnes. La superficie totale des cultures de pavot atteint 328 000 hectares. C’est un record absolu dans toute l’histoire de l’Afghanistan. Ne nous y trompons pas : nous sommes face à une véritable crise à laquelle nous devons apporter une réponse urgente, rapide et décisive.

L’augmentation attendue de la production d’une héroïne de haute qualité et à faible coût risque d’avoir des conséquences négatives pour l’Afghanistan, ses voisins et de nombreux autres pays de transit ou de destination. Les effets néfastes de la consommation accrue d’opium risquent de se faire sentir dans de nombreuses parties du monde. L’Afghanistan et la communauté internationale s’efforcent depuis de nombreuses années de relever l’immense défi posé par les drogues et les menaces connexes de la criminalité organisée, du terrorisme et de la corruption. Des analyses récentes confirment les liens interrégionaux entre le crime organisé et les groupes terroristes qui exploitent le trafic de drogues.

Lors de la Conférence de Bruxelles de 2016 sur l’Afghanistan, les partenaires de l’Afghanistan ont approuvé le programme de réforme ambitieux présenté par le Gouvernement afghan et se sont engagés à fournir un appui politique et financier afin d’aider le pays à parvenir à la stabilité et au développement. Nous devons toutefois admettre que, ces dernières années, l’attention s’est progressivement détournée des menaces représentées par les drogues. Nous devons inverser cette tendance, car nous risquons de voir grandir l’influence déstabilisatrice des acteurs non étatiques, des groupes

criminels organisés et des terroristes violents. Quelles mesures devons-nous prendre en priorité?

En premier lieu, des programmes complets de lutte contre les stupéfiants intégrant la question des drogues dans les programmes nationaux de développement sont essentiels. Il faut promouvoir des projets de développement alternatif afin de créer de nouveaux emplois et favoriser l'accès à l'éducation, aux services financiers et aux marchés pour les agriculteurs et leurs familles.

En deuxième lieu, afin d'apporter des réponses opérationnelles efficaces pour réduire l'offre, nous devons nous concentrer sur tous les aspects liés au renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, notamment sur l'appui apporté aux enquêtes axées sur le renseignement, à la surveillance des livraisons, aux programmes d'éradication, au démantèlement des laboratoires de production d'opium, à la gestion intégrée des frontières, aux services de renseignement financier et à l'application de la loi, ainsi qu'aux capacités en matière de poursuite, afin de désorganiser les réseaux criminels.

Troisièmement, nous devons renforcer davantage la coopération aux niveaux régional et international pour éviter que des précurseurs chimiques ne soient détournés et introduits en Afghanistan pour la fabrication d'héroïne.

Quatrièmement, nous devons continuer de renforcer les capacités d'interception des pays clefs se trouvant sur les itinéraires de trafic, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité à long terme, plutôt que de privilégier les saisies immédiates.

Cinquièmement, nous devons intercepter les flux financiers illicites et garantir l'efficacité des poursuites, ainsi que la confiscation et le recouvrement des avoirs.

Enfin, les réponses en matière de prévention et de prise en charge doivent être intensifiées d'urgence, en particulier en Afghanistan, qui continue de pâtir des graves conséquences sur la santé de la consommation abusive d'opium.

L'ONUDC travaille avec l'Afghanistan, les pays voisins et l'ensemble de la région afin d'apporter les réponses intégrées nécessaires, conformément aux objectifs de développement durable et à la recommandation formulée par la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au problème mondial de la drogue. À l'heure actuelle, nous multiplions nos efforts aux niveaux régional et interrégional pour lutter contre l'augmentation de la culture de pavot et de la production d'opium et répondre aux menaces connexes, à savoir le crime, le terrorisme et la corruption. Pour cela, nous apportons un appui complet et inclusif à la mise en œuvre du Plan national afghan de lutte contre la drogue 2015-2019, dont l'Afghanistan est le chef de file.

Mais nous ne pourrons réussir sans la volonté renouvelée et l'engagement, notamment financier, des États Membres. C'est le moins que puisse faire la communauté internationale. Je remercie le Conseil de l'attention qu'il accorde à ce problème urgent. Comme toujours, l'UNODC se tient prêt à appuyer le Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Umarov.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de rendre compte au Conseil du travail accompli par le Comité créé par la résolution 1988 (2011) concernant l'Afghanistan et les Taliban. Je remercie le Représentant spécial, M. Yamamoto, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de leur appui aux travaux du Comité 1988.

Le Comité 1988 a comme principal objectif de lutter contre les Taliban et leurs associés par des moyens tels que le gel complet des avoirs, l'interdiction totale de voyager et l'embargo sur les armes. Dans le même temps, le régime de sanctions vise à appuyer le processus de paix et de réconciliation, notamment sur la base du processus de radiation et du processus de dérogation pour permettre aux individus inscrits sur la liste de participer aux négociations de paix et de réconciliation et à d'autres activités autorisées. L'existence du régime de sanctions de 1988 est importante pour les Taliban. La radiation de ce que les Taliban appellent la liste noire de l'ONU constitue l'une des trois exigences principales de ce groupe.

En 2017, à la demande du Gouvernement afghan, le Comité 1988 a retiré de cette liste une personne qui serait décédée. Aucune autre personne ni entité n'a été retirée de cette liste cette année, et aucune personne ni entité n'a été ajoutée à la liste des sanctions établie en 1988. Le Comité a tout lieu de se montrer optimiste pour les mois à venir, des indications laissant entendre que le Gouvernement afghan pourrait demander le retrait de cette liste de plusieurs personnes afin de

faciliter les efforts de paix et de réconciliation. Dans ce contexte, le retrait de Gulbuddin Hekmatyar de la liste, en début d'année, par le Comité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur associés, tel que demandé par le Gouvernement afghan, a eu une incidence positive sur le processus de paix et de réconciliation. Depuis son retrait, M. Hekmatyar participe au processus politique en Afghanistan, ce qui renforce les perspectives de réconciliation venant d'autres personnes dans l'avenir.

Depuis le décès en 2016 de l'ancien dirigeant des Taliban, le mollah Mansour, la direction des Taliban continue d'être marquée par des frictions internes, en particulier entre la faction pro-Mansour et le nouveau dirigeant, Haibatullah Akhundzada, qui ne figure pas encore sur la liste. Le dernier rapport établi par l'Équipe de surveillance (voir S/2017/409), présenté au Comité en mai dernier, indique que les raisons de ces dissensions portent principalement sur l'aptitude de Haibatullah Akhundzada à assumer la direction militaire et sur la redistribution des fonds, en particulier de ceux précédemment contrôlés par le mollah Mansour.

Mais ces dissensions internes n'ont pas eu d'impact sur les capacités militaires des Taliban. Ainsi, 2017 a été une année difficile sur le plan des défis en matière de sécurité. Comme les années précédentes, les Taliban ont conservé la capacité de mener des attaques contre les forces afghanes, le peuple afghan et la présence internationale en Afghanistan, malgré les mesures de sanctions. Le rapport de l'Équipe de surveillance prévoyait en effet une saison d'affrontements difficile, les Taliban menaçant potentiellement plusieurs capitales de province, au nord et au sud du pays. Depuis, il semble que malgré des pertes considérables, la force de frappe des Taliban n'a pas faibli. Ces affrontements continuent d'être principalement financés par l'économie des stupéfiants et l'extraction illégale de ressources naturelles. La situation est en outre compliquée par la présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant et de combattants terroristes étrangers en Afghanistan.

Il convient toutefois de souligner qu'en dépit des pertes déjà subies par les Taliban, les forces du Gouvernement afghan ont maintenu leur contrôle sur les provinces et les districts qui avaient été lourdement attaquées par les Taliban. Cela montre une amélioration de la capacité à combattre du Gouvernement, qui tient dans une large mesure à l'appui et à l'assistance dont il bénéficie de la part de la présence internationale en Afghanistan.

Bien qu'il existe de nombreux cadres et infrastructures en place pour la mise en œuvre du régime de sanctions 1988, cette mise en œuvre est tributaire non seulement d'acteurs internes, mais aussi d'acteurs régionaux et internationaux. Le Comité engage par conséquent les États Membres à participer plus activement à l'actualisation de la liste des sanctions en fournissant des informations aussi souvent que possible.

La forte augmentation de la production d'opium en Afghanistan qui continuent d'alimenter les activités des Taliban traduit une évolution inquiétante. L'édition 2017 de l'*Enquête sur l'opium en Afghanistan,* publiée en novembre par le Gouvernement afghan et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, révèle une augmentation de 87 % de la production d'opium, qui a atteint les 9 000 tonnes, contre 4 800 en 2016. Il faut, de toute évidence, remédier à cette situation, car la participation des Taliban dans la production illégale d'opium et son trafic pourrait avoir rapporté à ce groupe 400 millions de dollars en 2016. Couper cette source de financement pourrait avoir une incidence profonde sur la capacité des Taliban à financer leur offensive contre le Gouvernement afghan.

L'efficacité globale des sanctions imposées par la résolution 1988 (2011) repose également sur une coordination étroite avec le Gouvernement afghan et la région. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis rendu en Afghanistan au mois d'octobre en tant que Président du Comité 1988 et du Comité des sanctions 1267 afin de dialoguer directement avec les interlocuteurs au sein du Gouvernement afghan. J'ai été satisfait du niveau de coopération offert à ma délégation à Kaboul, notamment des réunions avec le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, ainsi qu'avec d'autres hauts responsables. Les réunions organisées à Kaboul ont montré qu'il est possible d'appliquer plus largement le régime de sanctions 1988 afin de dissuader les Taliban et d'appuyer le processus de paix. À cet effet, j'ai été informé des efforts du Gouvernement pour identifier les membres des Taliban en vue de leur retrait de la liste dans les prochains mois, l'objectif étant de consolider les efforts de paix.

Parallèlement, des efforts doivent être à nouveau déployés pour inscrire sur la liste les individus et entités qui n'y figurent pas encore mais qui mènent des activités hostiles à la paix et à la sécurité en Afghanistan. Les cadres juridiques nécessaires à l'application des sanctions

sont en place, mais ces structures ne sont efficaces que contre les individus répertoriés et identifiables. De nombreux individus associés aux Taliban ne figurent pas sur la liste, mais d'autres inscrits sur la liste ne sont pas suffisamment identifiables en Afghanistan, ce qui empêche les contremesures de fonctionner plus efficacement. Ces mesures sont efficaces non seulement en Afghanistan, mais aussi et surtout pour lutter contre les flux transfrontières d'argent, de stupéfiants, d'armes et de combattants terroristes étrangers. Tels sont les défis qui se posent à l'ensemble de la région, et le régime de sanctions peut permettre à la région de relever ces défis.

Le Comité est disposé à aider le Gouvernement afghan à utiliser au mieux les outils fournis par le régime de sanctions 1988. À cet égard, le Comité attend les propositions du Gouvernement concernant l'actualisation de la liste des sanctions. Le Comité prie de nouveau instamment tous les États Membres de participer à la mise en œuvre sincère du régime de sanctions afin d'accroître son efficacité. La Comité Le Comité se réjouit de continuer à coopérer étroitement avec la MANUA, l'Afghanistan et les pays de la région, sous la présidence du Kazakhstan en 2018.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Umarov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M[me] Frogh.

M[me] Frogh (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, Ambassadeur du Japon et Président du Conseil de sécurité pour ce mois, de m'avoir invitée à participer à la présente séance. J'adresse mes félicitations aux membres du Conseil de sécurité pour leur engagement au service de la paix et de la justice dans le monde. Le peuple de mon pays place de grands espoirs dans cette institution chargée de la justice mondiale.

Face au conflit armé en cours et à la violence continue à l'encontre des civils, en particulier des femmes afghanes, ma présence ici revêt une signification particulière. Je défends depuis 20 ans la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité, ayant auparavant œuvré pour l'égalité des sexes et les droits de l'homme au sein du Ministère de l'intérieur et de la défense. Je suis l'une des 12 femmes parmi les 70 membres du Conseil supérieur de la paix afghan, mais c'est en tant que militante de la société civile que je m'exprime aujourd'hui.

Le Gouvernement d'unité nationale a nommé un certain nombre de femmes afghanes aux postes de direction et de gestion au sein du Cabinet et en tant que gouverneurs, magistrates et procureures, et a multiplié ses efforts pour qu'il y ait davantage de femmes dans la police et l'armée. Je tiens à saluer la solidarité dont fait montre la Première dame d'Afghanistan à l'égard des femmes afghanes.

De nombreux Afghans et moi-même constatons que l'Afghanistan est sur la bonne voie. Cependant, de nombreuses craintes subsistent, notamment en ce qui concerne la tenue en temps voulu des élections parlementaires et présidentielles. Les Afghans veulent un Gouvernement élu et des membres élus au sein du Parlement et des conseils de provinces et de districts, car il s'agit d'un gage d'équilibre pour une gouvernance efficace.

Alors que tous les Afghans aspirent à la démocratie et à la justice, l'incidence des groupes armés locaux, les Taliban, affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et certaines personnalités politiques entravent le processus de justice transitionnelle et les libertés civiles en Afghanistan. Nous sommes encore considérés comme l'un des pays les plus en retard sur le plan de la liberté des médias et de la presse, et il n'existe pas de procédure officielle pour poursuivre ceux qui mettent en danger la vie des femmes et hommes journalistes afghans.

Malgré des engagements pris aux niveaux national et international en faveur de l'autonomisation des femmes en Afghanistan, il n'y a qu'une seule femme au sein du Gouvernement afghan – la Ministre des droits des femmes – et le Parlement afghan n'est pas parvenu à faire élire une autre femme au poste de Ministre des mines et du pétrole. De même, des femmes en nombre restreint occupent les postes de ministres adjoints et de directrices générales. Cela ne tient pas à un manque de capacité, mais à un manque de volonté politique.

En 2017, la Commission afghane des droits de l'homme a signalé plus de 5 000 cas de violence grave à l'encontre de femmes dans différentes parties du pays, mais la plupart de ces incidents ne sont pas enregistrés et sont ignorés dans les régions auxquelles le Gouvernement et les médias n'ont pas accès. Seule une femme sur trois sait lire et écrire. Les Taliban et leurs affiliés au sein de l'EIIL prennent pour cible les femmes et les enfants de manière indiscriminée afin de terroriser et de contrôler les communautés afghanes. La semaine dernière, une femme a été exécutée en public par les Taliban à Sar-e-Pol, une province du nord, son frère ayant été accusé d'entretenir des liens avec le Gouvernement. Les militants affiliés à l'EIIL dans la

province de Jowzjan, située également au nord, auraient retiré de leurs familles plus de 300 enfants pour les emmener dans des camps d'entraînement, et des rapports émanant de membres du conseil provincial indiquent que ces enfants – âgés entre 6 et 7 ans – seraient utilisés pour commettre des attentats suicide.

Cette année, plus de 10 attaques perpétrées contre des mosquées chiites à Kaboul et dans d'autres provinces ont tué et blessé un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants. Tous ces événements ont lieu tandis que des groupes militants armés progouvernementaux continuent de commettre des viols, des enlèvements, des mariages forcés et de racketter les femmes au sein de leurs familles dans de nombreuses parties du pays. Le fossé politique entre le centre du pays et les provinces ne cesse de se creuser.

Le Plan d'action national afghan sur les femmes et la paix et la sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000), a été adopté en 2015 et célébré au niveau international cette même année. Il revêt beaucoup d'importance et de signification pour la vie des femmes afghanes, mais il n'a toujours pas été mis en œuvre aux niveaux national et provincial. La guerre en cours n'est pas menée aux frontières. Elle est menée au sein de nos communautés, de nos marchés et de nos mosquées. Les Taliban renforcent leur présence au sein de nos communautés et les femmes en sont les premières victimes. Nous constatons que les avancées obtenues en faveur des femmes sont en recul. Les femmes afghanes ne sont pas associées aux décisions portant sur la manière de lutter contre les groupes insurrectionnels aux niveaux national et local.

De toute évidence, le confit afghan a changé de nature, passant d'une rébellion au massacre de civils et de femmes, en particulier, et à la radicalisation des jeunes gens au moyen d'idéologies extrémistes violentes. Et cela se poursuit au niveau local, là où les mères et les femmes peuvent jouer un rôle important. Un gouvernement faible, les abus commis par la police et les forces armées dans les communautés, le manque de participation aux processus locaux et nationaux et l'influence des jeunes hommes sont des facteurs essentiels aux processus de recrutement des insurgés. La nouvelle génération n'occupe aucune place réelle au sein des structures politiques et gouvernementales, et le manque de débouchés et de justice pousse des milliers de nos jeunes vers le militantisme et la rébellion.

L'organisation à laquelle j'appartiens recueille des informations et rédige des rapports sur les répercussions des conflits armés sur les femmes au sein des communautés. En août dernier, nous avons eu connaissance de rapports indiquant que 47 jeunes femmes et jeunes filles, âgées de 11 à 12 ans, avaient été emmenées vers une zone inconnue par un groupe affilié à l'EIIL basé dans le nord du pays. Les familles et les gouvernements des provinces continuent de nier leur disparition parce qu'elle déshonore les familles et remet en question la capacité du Gouvernement à protéger les civils.

Nous sommes tous choqués par la brutalité à l'encontre des femmes et des filles de la part des affiliés à l'EIIL que l'on voit apparaître dans différentes parties du pays. Selon des rapports publiés la semaine dernière, des combattants français et algériens sont arrivés dans le nord du pays pour prêter main forte aux affiliés de l'EIIL. Ils viennent s'ajouter aux étrangers déjà recensés en provenance du Pakistan, de Tchétchénie et de nombreuses républiques d'Asie centrale qui combattent aux côtés des Taliban et de l'EIIL.

En ce qui concerne la réforme du secteur de la paix et de la sécurité, étant donné que la seule solution pour mettre fin au conflit en cours avec les Taliban est de parvenir à un règlement négocié, le processus de paix doit associer les Afghans de tous horizons et les groupes sociaux afin de garantir la pérennité des résultats. Si la rébellion est encouragée, de nombreuses personnes recourront à la violence afin d'obtenir les mêmes encouragements. Le Haut Conseil afghan pour la paix a reçu pour mandat de faciliter un processus de paix au niveau national, mais il est écarté des principales décisions politiques prises au niveau gouvernemental. Par conséquent, la confiance politique dans le Haut Conseil pour la paixc doit encore être renforcée, alors que la pertinence et l'importance de son organisation continuent d'être contestées. C'est ce qu'ont révélé les communautés lors des consultations organisées par le Haut Conseil pour la paix dans 24 provinces.

Ces derniers mois, les Ministères de l'intérieur et de la défense ont engagé la réforme du secteur de la sécurité. Des résultats tangibles ont été enregistrés. Malheureusement, la participation des femmes n'est toujours pas l'élément prioritaire de cette réforme. Les femmes n'occupent aucun poste de direction et de gestion au sein de ces institutions, alors que tant de jeunes femmes risquent leur vie pour ces institutions au sein de la police et de l'armée. Il n'existe toujours pas d'appui institutionnel systématique. Les femmes n'ont pas de siège au sein du Conseil de sécurité nationale du

Gouvernement, où la plupart des décisions politiques et de sécurité sont prises.

Mes recommandations sont les suivantes. Alors que le pays procède à des réformes et à un renforcement des capacités institutionnelles, le rôle et les contributions des femmes doivent être prises en compte. S'il est mis en œuvre de manière appropriée et adéquate, le Plan d'action national adopté conformément à la résolution 1325 (2000) permettra la participation des femmes aux processus de paix et renforcera la confiance dans le Gouvernement. Les femmes, les enfants et les personnes âgées dans les zones rurales souffrent bien plus de la violence que les hommes en Afghanistan, pourtant les femmes et la société civile sont exclues des processus de paix et de sécurité, en particulier lorsqu'il s'agit de négociations portant sur la paix politique envisagée par les responsables du Gouvernement. Il n'y aura de paix durable que si les femmes sont présentes à la table des négociations aux côtés des hommes afin que les communautés puissent devenir les gardiennes de cet accord. Les femmes doivent pouvoir surveiller les répercussions des accords réalisés sur les communautés.

Les groupes de la société civile doivent être au mieux soutenus et financés. Le nombre d'organisations de femmes qui ferment est alarmant, car ces organisations portent la voix des femmes afghanes et ont besoin d'un soutien et d'un financement pour continuer à fonctionner. Nous appelons la communauté internationale et les membres du Conseil de sécurité à faire en sorte que des fonds spécifiques soient alloués aux organisations de femmes dans le cadre du programme d'autonomisation des femmes et de la mise en œuvre du Plan d'action national. La participation des femmes au secteur de la paix et de la sécurité constitue pour nous une priorité, et le Conseil de sécurité doit demander au Gouvernement afghan et à ses partenaires internationaux d'œuvrer avec les organisations de femmes à l'élaboration de plans définissant avec précision la manière d'augmenter le nombre de femmes aux postes de responsabilité dans la gestion du secteur de la sécurité et d'assurer des conditions de travail sûres et favorables aux femmes œuvrant dans la police et l'armée.

Enfin, nous demandons au Conseil de sécurité de faire en sorte que le Gouvernement afghan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan mettent sur pied, après consultation des membres féminins du Haut Conseil pour la paix, des procédures claires visant à associer les femmes à chaque étape des négociations de paix avec les Taliban et d'autres parties au conflit de façon à permettre leur participation effective. Nous nous réjouissons d'être présentes au Processus de Kaboul et de participer de manière efficace et régulière aux autres plateformes internationales et régionales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M[me] Frogh de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je suis également reconnaissant au Secrétaire général pour son rapport détaillé (, ainsi qu'à mon cher ami, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé très complet. Je remercie enfin le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov, et M[me] Wazhma Frogh de s'être joints à nous aujourd'hui.

Comme toujours, ces débats sont l'occasion de faire le point sur la situation en Afghanistan, sur les progrès réalisés dans des domaines connexes et les défis à venir. Mais surtout, ils nous rappellent clairement le lien étroit entre la paix et la stabilité en Afghanistan et la sécurité à l'échelle mondiale. Nous nous félicitons de l'attention nouvelle accordée à la lutte antiterroriste sur la base d'un appui assorti de conditions apporté à Afghanistan et à la lutte contre les refuges régionaux de terroristes. Cela a créé une nouvelle dynamique et, de façon plus générale, donné la possibilité aux principaux partenaires régionaux et internationaux de lutter plus résolument contre le terrorisme.

Au moment où nous parlons, ce qu'on appelle la saison des Taliban et autres groupes terroristes est sur le point de s'achever. Les terroristes ne sont pas parvenus à progresser de façon notable sur le terrain. Les lourdes pertes qu'ils ont subies sur le plan de leurs effectifs ont affecté leur moral. Contraints militairement, ils ont recouru à des attaques contre des cibles vulnérables dans des zones urbaines. Nos forces de sécurité ont prouvé leur efficacité dans la lutte contre les éléments terroristes au cours d'opérations menées de manière indépendante. Nous continuons de libérer différentes parties de l'Afghanistan de la présence des Taliban, de Daech et d'autres groupes terroristes.

Il y a peu, un nombre important de hauts responsables des Taliban et de Daech ont été éliminés ou capturés, notamment des financiers, des planificateurs

et des recruteurs, tandis que de nombreuses attaques ont été évitées. Parallèlement à ces gains, nous nous employons à doubler les effectifs de nos forces spéciales et à tripler les effectifs de notre force aérienne, avec l'appui de nos partenaires internationaux.

La consolidation de nos acquis et la réalisation d'une paix durable exigent un effort diplomatique renouvelé aux niveaux régional et mondial et un processus inclusif de démocratisation au niveau national, afin que notre pays aille dans la bonne direction. Pour cela, il est de plus en plus nécessaire d'intensifier le dialogue entre les puissances régionales et mondiales, afin de renforcer la coopération régionale et de se doter de mécanismes de vérification et de coordination pour éliminer les menaces du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Dans ce contexte, l'Afghanistan se félicite de la volonté récemment exprimée par M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, de coopérer avec les États-Unis en Afghanistan dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et des stupéfiants. Nous avons toujours estimé qu'une telle coopération nous fournirait les moyens de relever des défis communs et de remporter des victoires communes. Nous espérons que cette évolution donnera naissance à un nouvel esprit de coopération entre tous les pays de la région, libéré des rivalités et des conflits d'intérêt. Nous espérons sincèrement que l'Afghanistan sera perçu par tous les pays partenaires en dehors du prisme des tensions régionales et internationales. Je puis assurer le Conseil de l'intention sincère de l'Afghanistan d'être un lieu de cordialité et de fraternité pour tous.

Il est d'une importance capitale d'apporter des améliorations substantielles aux relations bilatérales et de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan. Des mesures concertées récentes, notamment la visite d'une délégation militaire de haut niveau au Pakistan et la visite d'une délégation parlementaire pakistanaise à Kaboul sont des faits nouveaux qui méritent d'être soulignés. Nous attendons des résultats positifs sur différentes questions en suspens, notamment les violations le long de la ligne Durand, qui constituent actuellement un obstacle majeur à l'amélioration des relations entre nos deux pays. Sous le prétexte d'avoir été la cible de tirs de notre part, les violations du Pakistan le long de la ligne Durand, notamment les bombardements d'artillerie aveugles, se sont poursuivies sans relâche en 2017, entraînant la perte de vies innocentes et la destruction de villages. Notre proposition d'engagement et de coordination opérationnelle pour répondre à ces préoccupations n'a pas encore suscité de réponse.

Dans le même temps, l'Afghanistan a la volonté et la capacité de défendre son territoire, et sa patience ne doit pas être mise à l'épreuve. Pour nous, les mesures de confiance ne peuvent être efficaces que lorsque les violations de cette nature ont complètement cessé. Dans le même ordre d'idée, nous soulignons également la nécessité impérieuse de lutter contre les refuges régionaux de terroristes et espérons qu'une solution positive sera rapidement apportée à cette question. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion trilatérale, qui aura lieu à Beijing la semaine prochaine, entre les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine.

En ce qui concerne les efforts de paix, notre principal objectif est d'offrir une vie paisible, digne et épanouissante à tous les Afghans, à l'abri de tout conflit et de l'insécurité. Le Processus de Kaboul, désormais pleinement opérationnel, fournit un cadre global pour harmoniser les efforts internationaux et régionaux visant à faire progresser les efforts de paix. Nous attendons avec impatience la prochaine réunion du Processus en février, où nous présenterons notre stratégie renouvelée pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme et promouvoir la paix. L'occasion sera ainsi offerte aux Taliban de changer de cap, de condamner la violence et de rejoindre le processus de paix.

Au-delà des dynamiques régionales et des efforts de paix, nous savons que le maintien et la consolidation des acquis du passé exigent des progrès constants pour faire avancer notre programme de réformes et renforcer le consensus politique et l'unité nationale. À cette fin, le dialogue d'ensemble en cours vise à garantir la crédibilité et la transparence des prochaines élections, ainsi qu'à parvenir à une compréhension commune d'un certain nombre d'autres questions nationales urgentes, qui revêtent toutes une importance cruciale pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Le succès de cette entreprise exige des efforts collectifs de la part du Gouvernement afghan et de la communauté internationale.

Depuis quelque temps, nous constatons une coopération plus dynamique et fructueuse au plus haut niveau entre les Nations Unies et l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la réunion organisée selon la formule Arria du Conseil de sécurité en novembre, sur le thème « Partenaires pour l'Afghanistan : le lien entre la sécurité, le développement et la paix en Asie centrale », ainsi que de la réunion conjointe de la Direction exécutive

du Comité contre le terrorisme avec les pays donateurs et l'Afghanistan, qui ont permis de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer le développement et la lutte contre le terrorisme.

Dans le contexte plus large de l'engagement de l'ONU en Afghanistan, l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » progresse de façon régulière, en collaboration avec l'équipe des Nations Unies sur le terrain. L'adaptation du rôle de l'ONU permettra d'assurer une plus grande coordination, cohérence et efficacité entre les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés, conformément au programme de réforme de notre gouvernement et à celui du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

En outre, l'adoption en novembre par l'Assemblée générale de la résolution 72/10 sur l'Afghanistan a une fois encore démontré le consensus et le soutien extrêmement forts de la communauté internationale en faveur de la stabilité et de la prospérité dans mon pays. De plus, notre élection au Conseil des droits de l'homme et l'adoption réussie de deux résolutions présentées par l'Afghanistan pour lutter contre la menace des engins explosifs improvisés, ainsi que la Journée internationale d souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme, soulignent notre engagement actif et notre contribution à l'égard de la plateforme mondiale des Nations Unies.

Afin de respecter l'esprit et la lettre de la résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan, sa mise en œuvre effective est essentielle. Dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, la mise en œuvre des régimes de sanctions instaurés au titre des résolutions 1988 (2011) et 1989 (2011) doit être renforcée si l'on veut inverser la tendance en matière de terrorisme. Ces régimes de sanctions ont été mis en place pour restreindre la capacité opérationnelle, la liberté de circulation des terroristes, ainsi que le flux des ressources matérielles dans la région, y compris les armes illicites et les liquidités, qui apportent au terrorisme l'oxygène nécessaire à son développement.

Pourtant, l'expérience a montré la faiblesse des régimes de sanctions et combien il leur est difficile de parvenir aux résultats escomptés. Nous espérons que les membres concernés du Conseil de sécurité apporteront les ajustements nécessaires pour renforcer les sanctions contre les terroristes et les extrémistes. Parmi les questions en suspens, les avoirs des anciens et actuels dirigeants des Taliban doivent être gelés afin qu'ils ne servent pas à financer la mort de civils innocents.

Par ailleurs, les procédures d'inscription et de radiation de groupes terroristes et d'éléments associés doivent reposer sur des preuves tangibles et une évaluation technique appropriée, loin de toute politisation et manipulation de la part de certains États. Nous sommes impatients de renforcer notre coopération avec le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies. Une relation de confiance mutuelle entre le Bureau et le Gouvernement afghan est essentielle, alors que nous nous employons à mettre sur pied un partenariat fiable en vue d'éliminer le terrorisme sous toutes ses formes.

L'année 2017 a été marquée par des progrès importants dans la mise en œuvre régulière de grands projets régionaux visant à faire de l'Afghanistan un pont terrestre, un centre d'affaires et un carrefour commercial et de transit entre l'Asie centrale, l'Asie du Sud, l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient. La Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » enregistrent des progrès constants et contribuent ainsi au renforcement de la coopération économique régionale et aux échanges socioculturels à de nouveaux niveaux.

Récemment, nous avons signé des accords bilatéraux et autres avec différents pays de la région, notamment le Turkménistan, l'Inde et l'Ouzbékistan, afin d'intensifier le commerce, le transit et d'autres moyens de coopération dans l'intérêt mutuel. La concrétisation de multiples projets méga-régionaux démontre que, malgré les tentatives de certains qui essaient de transformer notre situation géographique en facteur de déstabilisation pour la région et pour le monde, la terreur ne peut entraver la marche de notre pays et de la région vers le développement et la prospérité.

Dans le domaine des droits fondamentaux, nous continuons d'enregistrer de grandes avancées en matière de protection des civils et de promotion des droits de l'homme, en dépit des effets du conflit. À cet égard, nous nous réjouissons du deuxième dialogue annuel entre civils et militaires organisé par la MANUA sur le thème de la protection des civils à Kaboul. Nous sommes profondément préoccupés par la multiplication des attaques contre les mosquées et les fidèles. Pour combattre cette menace, qui vise à semer la discorde au sein de notre population, nous avons pris des mesures pour protéger les lieux de culte exposés. En outre, le Président a approuvé une nouvelle annexe au décret présidentiel sur l'interdiction de la torture, offrant ainsi

aux victimes de torture un moyen juridique d'obtenir réparation. Ces nouvelles dispositions témoignent de notre détermination et de notre attachement à garantir l'état de droit pour la protection des civils et la promotion de droit égaux pour tous dans une société libre.

Conformément à la résolution 1325 (2000), le rôle des Afghanes est de plus en plus saillant dans le processus de paix. Le cycle de violence actuel a aggravé les conditions de vie des déplacés. En coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les programmes de rapatriement volontaire et autres programmes apportent une aide plus que bienvenue aux réfugiés et déplacés qui retournent chez eux. En outre, nous nous employons à créer des possibilités économiques et à consolider la sécurité, de manière à inciter les habitants à rester dans le pays et à contribuer à la reconstruction de leur nation.

Sur le front de la lutte contre les stupéfiants, nous travaillons en étroite coopération avec l'ONUDC dans le cadre d'une campagne nationale antidrogue qui mobilise les services de répression, le système éducatif et les établissements de santé publique afin de répondre aux défis existants. Nous avons besoin d'une stratégie plus soutenue et intégrée pour mieux combattre la production illicite et le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, dont le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme. À cet égard, nous restons déterminés à élargir notre coopération avec nos alliés dans les domaines connexes. Dans la même veine, la hausse récente de la production doit être abordée sous l'angle du lien symbiotique entre l'industrie des stupéfiants et le problème du terrorisme et de la violence. Nous réaffirmons également la nécessité d'envisager le problème de la drogue dans une logique globale qui tienne compte de toutes ses facettes, y compris la production, la trafic et la consommation, sur la base du principe de la responsabilité partagée.

Enfin, à l'approche de la nouvelle année, nous tenons à exprimer une nouvelle fois notre volonté résolue de consolider les nombreuses réalisations obtenues jusqu'à présent, tout en gardant à l'esprit qu'un engagement collectif dans le cadre d'une démarche plus collaborative entre toutes les parties prenantes, en particulier les pays de notre région et d'ailleurs, offre la garantie la plus sûre de notre succès commun. Saisissons donc l'occasion qui nous est donnée de faire triompher la paix et la sécurité en Afghanistan, dans l'intérêt non seulement du pays lui-même mais aussi de la stabilité de toutes nos sociétés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto; le Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov; l'Ambassadeur Kairat Umarov, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011); et Mme Wazhma Frogh, membre fondatrice de l'Organisation Women and Peace Studies et membre du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, de leurs exposés complets.

En tant que pays chef de file dans le traitement du dossier afghan, le Japon a sollicité un large éventail de vues auprès des États Membres, des organisations internationales et de la société civile. Je sais gré à nos collègues, en particulier l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, d'avoir appuyé nos travaux au Conseil et apporté des contributions utiles tout au long de 2017. Durant notre mandat, nous avons essayé de faciliter les débats du Conseil sur l'Afghanistan, en tenant compte de la dynamique à l'œuvre et de l'évolution de la situation sur le terrain. Le Conseil a su simplifier comme il convenait le texte de la résolution 2344 (2017) sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en mars afin d'y mettre l'accent sur le mandat fondamental de la Mission et les questions cruciales qu'il nous fallait régler.

L'examen stratégique effectué par le Secrétaire général en août contenait des constats importants à l'intention du Conseil. Il est à déplorer que nous n'ayons pas eu l'occasion de tenir un débat approfondi sur la manière dont il faudrait tenir compte de ces éléments pour l'élaboration du mandat suivant, mais le Japon ne doute pas que le prochain rédacteur et les membres du Conseil sauront s'acquitter de cette tâche avec compétence. La mission du Conseil en Afghanistan, prévue en janvier, permettra à ses membres d'obtenir des informations de première main et d'entendre des faits nouveaux qui éclaireront les échanges à venir aux fins de la prochaine reconduction du mandat. Nous suivrons ces débats avec grand intérêt après que nous aurons quitté le Conseil.

L'un des constats les plus importants de l'examen stratégique tient à ce que l'Afghanistan ne se trouve pas encore dans une situation d'après-conflit où la stabilité est suffisante pour que l'on puisse se concentrer sur des activités axées sur la consolidation des institutions et sur le développement. Cette position coïncide évidemment avec des notions et formules bien connues,

telles que l’ « autonomie » et le « processus dirigé et contrôlé par les Afghans ». Nous avons déjà réaffirmé à maintes reprises notre engagement à continuer de soutenir l’Afghanistan afin qu’il devienne autonome au point où les donateurs n’auront plus à annoncer des contributions pluriannuelles.

Il faut noter que le Représentant spécial a employé la formule « dirigé et contrôlé par les Afghans » au sujet non seulement du processus de paix mais aussi des préparatifs électoraux. Le Japon apportera l’appui nécessaire à de tels préparatifs dirigés et contrôlés par les Afghans. En même temps, du point de vue du calendrier, nous encourageons vivement le Gouvernement afghan à tenir les élections parlementaires et locales en 2018.

Malheureusement, l’exposé que le Représentant spécial a fait aujourd’hui a de nouveau mis en évidence les conditions de sécurité très difficiles et instables qui règnent en Afghanistan. À court terme, les efforts inlassables des forces de sécurité afghanes pour repousser les Taliban et mener des opérations antiterroristes sont cruciaux mais, à long terme, seuls des progrès véritables dans le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans seront à même de produire une amélioration sensible sur le plan de la sécurité.

Le Japon a conscience du rôle que la MANUA peut jouer dans le processus de paix. Néanmoins, nous ne voyons pas d’unité entre les parties prenantes régionales sur cette question et nous nous inquiétons que le manque de compréhension commune soit de nature à compliquer la tâche du Gouvernement afghan pour faire avancer le processus de paix. Par conséquent, le Japon espère que le deuxième cycle de négociation du processus de Kaboul, qui doit se tenir en février prochain, aboutira à des résultats tangibles et permettra de préciser le rôle de la Mission dans le processus de paix.

Le Directeur général de l’ONUDC a donné aujourd’hui un exposé alarmant. La culture du pavot et le trafic d’opiacés alimentent l’instabilité et l’extrémisme violent. Le Japon coopère déjà avec l’Office et certains États Membres dans la lutte contre les stupéfiants et maintiendra ses efforts en ce sens. Nous prêtons notre concours aux Afghans pour les aider à échapper à la pauvreté non pas grâce au pavot mais par la revitalisation de leur secteur agricole légitime. Nous estimons que la vaste productivité agricole de l’Afghanistan lui donne la possibilité d’exporter des produits vers les pays voisins, renforçant ainsi la coopération régionale.

L’Afghanistan a le potentiel d’être autonome. Le Conseil et la communauté internationale sont déterminés à le soutenir dans les efforts qu’il doit fournir pour parvenir à la paix et à la stabilité, entreprendre la consolidation de ses institutions et progresser sur la voie du développement. Nous nous attacherons à faire en sorte que cet engagement soit honoré et aiderons à garantir un avenir meilleur à l’Afghanistan et à son peuple.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

M. Biagini (Italie) (*parle en anglais*) : Tout d’abord, je tiens à remercier la présidence japonaise d’avoir organisé cette séance et tous les intervenants d’aujourd’hui pour leurs exposé complets.

L’Italie fait sienne la déclaration qui sera prononcée par l’observateur de l’Union européenne.

Je voudrais me concentrer sur deux grands thèmes touchant à l’avenir de l’Afghanistan. Le premier concerne la paix et la réconciliation et le second a trait au calendrier des élections à venir, en particulier les élections parlementaires prévues pour 2018.

Aujourd’hui plus que jamais, la réconciliation entre le Gouvernement et l’insurrection des Taliban constitue le moyen de mettre un terme au conflit afghan et d’assurer la paix et la stabilité durable en Afghanistan. Il faudra donc faire tout le nécessaire pour créer les conditions de la paix, tout en gardant à l’esprit les problèmes complexes à surmonter pour réaliser cet objectif. Nous sommes tous conscients des difficultés inhérentes à la situation qui prévaut actuellement dans le pays, où la violence est élevée tandis que le nombre de pertes civiles va croissant. Il est également clair que, jusqu’à présent, les groupes insurgés n’ont montré aucune volonté de négocier avec le Gouvernement. Nous avons toutefois noté des tendances positives, ces deux dernières années, sur le plan de l’ambition en faveur de la paix et de la réconciliation. L’intensification de l’activité diplomatique à cet égard – d’abord et avant tout par le lancement du processus de Kaboul, mais aussi par la revitalisation du Groupe de coordination quadrilatérale – montre un intérêt accru pour la question, et une opinion partagée que la concrétisation de la paix et de la réconciliation est un objectif réaliste, en dépit des nombreux obstacles qui demeurent.

Une ambition plus grande peut imprimer l’élan requis pour ouvrir la voix à la paix en Afghanistan, en particulier si elle peut faire fond sur la participation d’un large éventail de parties prenantes internationales,

notamment les pays de la région. Il sera essentiel selon nous, si nous voulons avancer sur la voie de la paix et de la réconciliation, de faire coïncider deux éléments : le caractère intrinsèquement domestique du processus, qui doit être dirigé et contrôlé par les Afghans, et l'appui authentique des pays partenaires à ce processus, comme il ressort en particulier de l'aspiration et de l'intérêt des pays de la région et alentour à voir l'Afghanistan stabilisé. Cela nécessitera également une collaboration efficace et concrète dans la lutte contre les groupes terroristes et leurs activités, qui représentent l'un des principaux barrages à la paix. Dans ce contexte, le rôle joué par les pays de la région revêt un caractère essentiel et nous espérons que ce partenariat peut se montrer à la hauteur de ce potentiel. La stratégie définie par le Gouvernement afghan avec le lancement du processus de Kaboul – que nous soutenons sans réserve – doit être complétée sur le front domestique par une sensibilisation intégrale de toutes les couches de la société afghane, en veillant à la participation active des femmes et en tirant tout le potentiel possible d'institutions telle que le Haut Conseil pour la paix.

Cela aidera à promouvoir un processus de paix qui garantisse le respect de la Constitution et de tous les citoyens afghans sans distinction et contribuera également à protéger les progrès économiques et sociaux accomplis au cours des 16 dernières années. Nous espérons donc que la deuxième réunion à venir du processus de Kaboul, qui doit avoir lieu en février, se traduira pas des progrès tangibles en ce qui concerne le processus de paix et de réconciliation, avec l'appui actif de tous ses partenaires afghans.

Pour en venir à mon second point, les élections parlementaires de l'an prochain approchent, Elles sont une occasion majeure de renforcer la légitimité des institutions afghanes. Le peuple afghan a des attentes très élevées à cet égard, tout comme la communauté des donateurs. Il est donc crucial de garantir des élections transparentes, inclusives et crédibles. À cette fin, les institutions compétentes afghanes doivent être en mesure de régler toutes les questions en suspens dans le domaine de la réforme électorale, en évitant tout nouveau retard dans la promotion du consensus le plus large possible entre les parties politiques afghans et la société nationale dans son ensemble. Cela suppose également d'assurer la mise en œuvre concrète du programme général de réforme du Gouvernement d'unité nationale, dont la réforme électoral est un volet capital. La poursuite de la lutte contre la corruption et les efforts de promotion des droits fondamentaux, en particulier les droit de la femme, ont particulièrement besoin de se voir donner un caractère d'urgence.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui et l'amitié sans réserve de l'Italie au Gouvernement et au peuple afghans dans leur quête de paix, de stabilité et de développement. Ce soutien passe d'abord et avant tout par notre participation active à la mission Soutien résolu dirigée par l'ONU, notre assistance en matière de coopération au service du développement et notre concours à toutes les initiatives diplomatiques susceptibles d'apporter une contribution positive à la reprise du processus de paix.

Enfin, je veux souligner le rôle crucial de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans le cadre du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, et saluer les efforts inlassables du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et de son équipe, qui opèrent dans des conditions extrêmement difficiles.

M. Shen Bo (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat sur l'Afghanistan. Je tiens aussi à remercier M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et l'Ambassadeur Umarov, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), de leurs exposés. Je me réjouis de la présence au Conseil aujourd'hui de l'Ambassadeur Saikal, de l'Afghanistan. La Chine a également écouté attentivement l'exposé de Mme Frogh.

L'Afghanistan se heurte à de nombreuses difficultés dans les secteurs critiques de l'économie et des affaires sociales. La Chine se félicite que le Gouvernement afghan ait pris des dispositions pour maintenir la sécurité et la stabilité dans le pays, promouvoir son unité nationale et le développement économique. Nous saluons le rôle important que jouent les pays voisins et régionaux pour le règlement de la question afghane, et nous espérons que la communauté internationale continuera d'apporter appui et assistance à l'Afghanistan.

Premièrement, la communauté internationale devrait continuer d'appuyer le renforcement des capacités des forces de sécurité dans le pays, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité, en vue de combattre les menaces du terrorisme, de la criminalité transnationale et du trafic de stupéfiants. La communauté internationale

devrait intensifier sa coopération en matière de lutte contre le terrorisme et soutenir les efforts déployés par l'Organisation de coopération de Shanghai et d'autres acteurs régionaux pour jouer un rôle actif.

Deuxièmement, il est fondamental de promouvoir la réconciliation nationale pour régler la question afghane. Toutes les parties afghanes devraient donner la priorité aux intérêts à long terme du pays et au bien-être de ses citoyens en prenant une part active au processus de réconciliation. La communauté internationale doit promouvoir la réalisation d'une réconciliation politique large et inclusive qui soit dirigée et contrôlée par les Afghans, et elle doit également prendre langue avec toutes les parties concernées en Afghanistan en vue de lancer des pourparlers de paix dans les meilleurs délais. Nous accueillons avec satisfaction l'assistance fournie par les pays de la région et les mécanismes compétents à cet égard.

Troisièmement, le renforcement des capacités du Gouvernement est un élément important pour le développement de l'Afghanistan. La Chine se félicite des efforts de celui-ci dans le domaine de la réforme anticorruption. Les partis politiques afghans doivent œuvrer à une unité accrue et chercher à régler les différends par le dialogue et la concertation. La communauté internationale doit pleinement respecter le droit du peuple afghan de choisir en toute indépendance son propre système politique et la voie de son développement, tout en apportant au Gouvernement une aide ciblée pour améliorer la gouvernance sur la base de sa stratégie de développement national et de ses besoins concrets.

Quatrièmement, la communauté internationale devrait honorer son engagement d'aider l'Afghanistan et de soutenir son développement économique et social. Compte tenu des avantages que présentent sa position géographique et ses ressources naturelles, l'Afghanistan est remarquablement bien placé pour occuper une place de choix dans la coopération économique régionale. Dans les résolutions pertinentes, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale soulignent que les parties devraient s'employer à établir une communauté de destin partagé pour l'humanité, dans l'esprit d'une coopération mutuelle bénéfique, et promouvoir le développement économique par l'intermédiaire de l'initiative « Une Ceinture et une Route » et d'autres initiatives.

La Chine salue les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et espère qu'elle continuera de respecter la souveraineté du pays et le contrôle qu'il doit exercer sur son avenir, tout en continuant de promouvoir le processus de paix et de réconciliation et le développement économique du pays. La Chine a toujours joué un rôle constructif dans le processus de paix et de réconciliation afghan et dans la paix et la stabilité régionale. En juin, M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la Chine, s'est rendu en Afghanistan et au Pakistan et a encouragé les trois pays à établir un mécanisme de dialogue tripartite entre leurs Ministres des affaires étrangères respectifs. Le premier cycle de ce dialogue aura lieu le 26 décembre à Beijing. Le Premier Ministre participera à la manifestation, qui sera le premier dialogue tenu entre les trois Premiers Ministres. Nous espérons que cette réunion sera pour eux l'occasion de nouer des relations de confiance et de parvenir à un consensus qui permettra aussi d'améliorer les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan. L'objectif consiste à promouvoir la coopération entre les trois pays de telle sorte qu'ils soient en mesure d'œuvrer à la paix, à la stabilité et au développement dans la région. De concert avec la communauté internationale, nous sommes prêts à travailler sans relâche pour faire advenir la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan dans les meilleurs délais.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Yamamoto et les autres intervenants de leurs importantes contributions.

Si nous nous alignons sur la déclaration qui sera faite ultérieurement par l'observateur de l'Union européenne, je tiens néanmoins à faire quelques observations en ma qualité nationale.

Nous accueillons avec satisfaction les progrès accomplis récemment par le Gouvernement d'unité nationale afghan pour relever les défis rencontrés par le pays.

Premièrement, le Gouvernement a donné la priorité aux efforts nationaux de paix et de réconciliation dirigés et pris en main par l'Afghanistan avec le concours des parties prenantes régionales. Nous voyons dans le Processus de Kaboul, lancé en juin courant à l'initiative du Président Ghani, comme un forum unique où l'Afghanistan, ses voisins et la communauté internationale peuvent examiner les moyens d'instaurer la paix dans ce pays.

Deuxièmement, le Gouvernement a pris des mesures concrètes pour faire avancer le programme de réforme national par l'entremise du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Nous

soulignons qu'il importe de mettre un accent particulier sur la promotion de la bonne gouvernance, des mesures anticorruption et de la réforme du secteur de la sécurité. Il y a matière à encouragement dans l'action menée par le Gouvernement pour créer un climat propice à la tenue de futures élections parlementaires et présidentielle, en consolidant les institutions électorales et en parfaisant la législation applicable.

Troisièmement, le Gouvernement est déterminé à prendre des mesures décisive pour satisfaire à ses obligations de droit international des droits de l'homme en lien avec son élection au Conseil des droits de l'homme. Nous félicitons l'Afghanistan de sa réussite et entendons travailler main dans la main avec sa délégation pour faire avancer nos objectifs communs.

Quatrièmement, le Gouvernement consacre des efforts considérables à la mise en œuvre du Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité dans tout l'Afghanistan, démarche capitale pour assurer la stabilité future du pays en éliminant les violences sexistes et en élevant les femmes à un rang d'égalité pleine et entière. Les élections à venir en 2018 devraient être mises à profit comme une occasion parfaite d'améliorer le rôle directeur et la participation des femmes dans la vie politique afghane.

Cinquièmement, le Gouvernement a renforcé l'efficacité de sa coopération régionale visant à stabiliser l'Afghanistan, au moyen d'initiatives conçues pour transformer le pays en une plateforme de commerce, de transit et de transport et promouvoir les projets d'investissement et d'infrastructures destinés à améliorer ses capacités économiques. Ce sont là des mesures bienvenues.

Le revers de la médaille tient dans l'importance de la lutte contre les menaces constituées par le terrorisme, lequel demeure un facteur majeur de déstabilisation de la situation de sécurité, en particulier alors que les Taliban gagnent en vigueur et que les groupes affiliés à Daech élargissent leur présence en Afghanistan. Nous encourageons les partenaires régionaux de l'Afghanistan à continuer de redoubler d'efforts pour éliminer les organisations terroristes et leurs activités, avec l'aide de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN. La poursuite du renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes restera un élément capital de ces efforts.

Il est vital de faire disparaître les sanctuaires des terroristes et de priver ceux-ci de leurs sources de financement, en particulier le trafic de stupéfiants. Sur ce dernier aspect, les conclusions récentes de l'*Enquête sur l'opium en Afghanistan* de 2017, réalisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, sont extrêmement alarmantes, étant que la culture de pavot et la production d'opiacés ont atteint des sommets cette année. La hausse marquée des recettes permet aux Taliban de consacrer davantage de fonds à soutenir l'insurrection ainsi qu'à recruter des combattants et à mieux les équiper. Faute d'une action concertée pour y faire face et vu la hausse de la demande à l'échelle mondiale, la culture de pavot demeurera une source attractive de revenus pour les Afghans.

À cela s'ajoute toujours en Afghanistan le problème complexe de la protection des civils, qui continuent d'essuyer de lourdes pertes. Nous exhortons le Gouvernement afghan à appliquer efficacement sa politique nationale récemment approuvée sur la prévention et l'atténuation des pertes civils afin d'empêcher que les tirs de mortier et bombardements à l'aveugle ne fassent de victimes collatérales, notamment parmi les femmes et les filles. En outre, face à l'aggravation de la crise des déplacés en Afghanistan, les autorités nationales et les donateurs humanitaires devraient répondre aux besoins des personnes déplacées et des celles qui reviennent en assurant les services de base et l'appui requis pour leur réintégration durable.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement sans réserve de l'Ukraine à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et à ses efforts de lutte contre le fléau du terrorisme international. L'Ukraine compte aussi beaucoup sur l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour aider le pays à surmonter ses difficultés sur les plans de la sécurité, de l'économie et du développement et à promulguer des réformes nationales tendant à créer un solide pour la paix, la sécurité et la prospérité, au niveau national comme plus largement dans la région. À cet égard, nous réitérons notre appui ferme à l'initiative menée par le Secrétaire général pour renforcer le mandat de la Mission, conformément à l'examen statégique dont elle a fait l'objet (S/2017/696), de manière à lui permettre de s'acquitter de ses tâches comme il convient.

Mme Gueguen (France) : Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de remercier l'ensemble des personnes qui ont fait des exposés, et tout particulièrement Mme Wazma Frogh, qui incarne la voix des femmes et de la société civile, indispensables pour construire une paix durable en Afghanistan.

La France s'associe d'avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

Je m'en tiendrai à quatre remarques principales. Je commencerai par souligner la grande préoccupation de la France face au constat de la persistance d'un niveau tragiquement élevé de violence et de souffrance en Afghanistan, et à l'implantation de groupes terroristes dans le pays, notamment celle de Daech, Cet état de fait et ces évolutions sont préoccupants et doivent inciter à redoubler les efforts pour y mettre fin. Comme le rappelle le rapport du Secrétaire général, les civils, et en particulier les femmes et les enfants, souffrent et continuent de payer le plus lourd tribut. Les forces afghanes, dont je tiens ici à saluer à nouveau l'engagement et la détermination, luttent courageusement contre les Taliban et les groupes terroristes et s'efforcent de mieux protéger les civils. Toutefois, les confrontations armées et les attaques terroristes répétées continuent de déstabiliser fortement l'ensemble du pays. À cet égard, la France prend très au sérieux l'implantation et la prolifération des groupes terroristes en Afghanistan et dans la région, notamment la présence de Daech. Elle partage pleinement la détermination des autorités afghanes et de nos alliés à lutter contre le terrorisme et son financement. Cet effort anti-terroriste, pour réussir, doit être appuyé par l'ensemble des pays de la région.

Ma deuxième remarque porte sur la nécessité, pour le Gouvernement afghan, de poursuivre les réformes engagées en vue d'instaurer une gouvernance démocratique mieux à même de servir la population. Cela concerne en particulier la réforme électorale : des avancées ont été effectuées clans ce domaine et les préparatifs pour les élections législatives ont été engagés, en particulier la Commission électorale indépendante. Pour autant, beaucoup reste encore à faire afin de permettre des élections libres et transparentes qu'il est crucial de tenir en 2018, en respectant le calendrier prévu, comme M. Yamamoto vient de le souligner. La France encourage les autorités afghanes à poursuivre ses efforts, avec le soutien de la MANUA.

Les réformes entamées en matière de lutte contre la corruption vont également dans la bonne direction, Toujours, j'aimerais profiter la présence de M. Fedotov aujourd'hui pour m'arrêter quelques instants sur la question des stupéfiants, dont le trafic continue d'alimenter l'économie illicite, de financer l'insurrection des Taliban et les groupes terroristes et de menacer la santé de nombreux afghans. Le dernier rapport publié par l'ONUDC sur l'opium en Afghanistan fait état d'évolutions préoccupantes, que M. Fedotov vient également de rappeler. En dépit de progrès dans les programmes d'éradication de la production du pavot dans un nombre croissant de provinces, le rapport estime que les surfaces cultivées se sont accrues et que la production potentielle d'opium s'élève à quelque 9 000 tonnes cette année, soit presque le double de l'année dernière. La France appelle les autorités afghanes à redoubler d'efforts dans ce domaine, avec le soutien de la communauté internationale et des Nations Unies. À cet égard, l'Initiative du Pacte de Paris demeure un cadre privilégié d'échange entre tous les pays concernés par le trafic de stupéfiants produits en Afghanistan.

Sur le plan des droits de l'homme, enfin, la situation des femmes et des enfants reste très précaire. Le Gouvernement afghan doit rester pleinement mobilisé pour mettre en œuvre ses engagements en faveur des droits de la femme. Dans la perspective des élections qui se tiendront en 2018 pour les législatives et 2019 pour la présidentielle, la pleine participation des femmes aux processus électoraux, en tant qu'électrices et en tant que candidates, sera essentielle.

Ma troisième remarque concerne la recherche d'une solution politique négociée au conflit et la stabilisation de l'Afghanistan à long terme. La France souhaite que le processus de paix puisse être réengagé par les acteurs afghans dès que possible, avec le soutien des pays de la région et de la communauté internationale. L'engagement sincère et le soutien sans ambiguïté de tous les voisins de l'Afghanistan en faveur de la paix sont indispensables. Nous demandons à chacun un effort renouvelé en ce sens et des engagements concrets. La France a pris note de l'annonce d'une nouvelle réunion du Processus de Kaboul en début d'année prochaine et espère que celle-ci permettra de fédérer les initiatives existantes sous l'autorité du Gouvernement afghan.

Ma quatrième et dernière remarque est relative à l'importance de conforter le soutien des Nations Unies, et en particulier de la MANUA, à l'Afghanistan, autour des quatre piliers réaffirmés dans la revue stratégique élaborée cet été, à savoir : premièrement, contribuer à l'établissement de la paix en Afghanistan; deuxièmement, faciliter l'engagement des pays de la région; troisièmement, accompagner le dialogue entre le Gouvernement et les forces politiques afghanes; et quatrièmement, coordonner l'aide internationale. La France se réjouit d'avoir la possibilité, à l'occasion de la visite du Conseil de sécurité dans quelques semaines, d'échanger avec les autorités afghanes et les acteurs de

terrain sur la manière dont la communauté internationale peut continuer à soutenir l'Afghanistan.

Pour terminer, qu'il me soit permis de réitérer le plein soutien de la France au Gouvernement afghan et à l'action menée par les Nations Unies dans la quête d'une paix durable pour tous les Afghans et toutes les Afghanes, et, pour conclure, de saluer l'action et le leadership du Japon sur ce dossier tout au long de cette année.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes très reconnaissants aux intervenants, M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; M. Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC); et M. Umarov, Représentant permanent du Kazakhstan, pour leur analyse approfondie de l'évolution de la situation en Afghanistan. Leurs exposés constituent une base solide pour le débat d'aujourd'hui. Nous prenons note du travail dévoué réalisé par l'ensemble de l'équipe des Nations Unies en Afghanistan. Pour notre part, nous voudrions faire les observations suivantes.

Le Gouvernement, les forces armées et le peuple afghans poursuivent leurs efforts courageux visant à surmonter les obstacles à leur sécurité, à la fois anciens et nouveaux. Après avoir subi une défaite écrasante au Moyen-Orient, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) se déplace vers d'autres régions. Désormais, les terroristes se concentrent principalement en Afghanistan. Il existe des signes évidents que l'EIIL prend racine dans le pays. Conséquence récente de la présence renforcée de l'EIIL, ses militants se sont emparés de nouvelles zones dans le nord du pays. D'autres groupes de l'EIIL se déplacent vers la région. Le secret de l'infiltration réussie des djihadistes est l'appui matériel et militaire apporté par des répondants externes. Nous appelons les autorités afghanes et les dirigeants de présences étrangères dans la région à prendre des mesures résolues pour débarrasser le nord du pays des éléments terroristes, qui représentent une grave menace à la sécurité de nos partenaires, les États d'Asie centrale. Cela ne peut être toléré. Il importe que le Kazakhstan, en tant que membre du Conseil de sécurité, attire l'attention de tous sur l'évolution de la situation sur le terrain.

Nous demeurons également très préoccupés par la détérioration de la situation concernant la drogue en Afghanistan. Comme M. Fedotov l'a noté à juste titre, les chiffres cités dans le dernier rapport en date de l'ONUDC confirment cette tendance regrettable. Nous constatons un accroissement de la criminalité liée à la drogue et des activités terroristes. La situation exige une intensification immédiate des efforts de la part de la communauté internationale. Nous exhortons tout un chacun à examiner les efforts considérables déployés par l'Organisation du Traité de sécurité collective à cet égard.

Cela fait 16 ans que des efforts sont déployés pour lutter contre le terrorisme en Afghanistan, mais la situation reste complexe, du personnel militaire, des civils continuent de mourir. La tâche de garantir un développement durable est devenue plus difficile. Une refonte de l'ensemble du système des efforts internationaux sur place est nécessaire, sur la base des principes de coopération et de bon voisinage. La lutte contre le terrorisme doit être complétée par des mesures énergiques visant à la réconciliation nationale.

Nous appuyons sincèrement l'avis du Secrétaire général selon lequel il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Afghanistan. Nous pensons que l'accent doit être mis sur les négociations afin d'ouvrir la voie à une réconciliation nationale rapide. Toutefois, cela ne sera possible que grâce à des efforts collectifs, fondés sur le respect mutuel. Il n'y a pas de place ici pour la concurrence, les desseins occultes ou les reproches mutuels. Nous devons nous abstenir de projets unilatéraux, sinon, la situation se détériorera et un cercle vicieux s'installera. Nous réaffirmons notre appui à toutes les initiatives visant à relancer les négociations de paix entre le Gouvernement afghan et les chefs des Taliban et à parvenir à la réconciliation nationale dans le pays, négociations dirigées par les Afghans eux-mêmes. Mais l'évolution des situations politique et militaire signifie qu'avec la recrudescence des menaces terroristes émanant du territoire afghan pour ses voisins, notamment les États d'Asie centrale, il sera essentiel d'inclure ceux-ci dans les mécanismes de réconciliation. De notre point de vue, le format de Moscou y est en fait parvenu dans la pratique, ainsi qu'avec la reprise du mécanisme du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui a commencé ses travaux en octobre dans son nouveau format. Le principe d'un partenariat honnête et équitable, fondé sur l'action de ces instances, peut aider à atteindre les objectifs souhaités.

L'Afghanistan est au seuil d'un nouveau cycle électoral. Nous espérons sincèrement que les élections se

dérouleront dans une atmosphère empreinte de sécurité et d'union. On ne peut permettre à la société afghane de devenir polarisée. Les élections doivent aboutir à la consolidation et permettre au pays de clore ce chapitre sanglant de son histoire.

Pour résumer, nous tenons à souligner que la Fédération de Russie et l'Afghanistan ont un lien d'amitié historique. Le Président Poutine a souligné clairement que le Gouvernement central de Kaboul a besoin de l'appui de la communauté internationale, et nous sommes prêts à fournir cet appui, y compris en aidant à former le personnel national des forces de l'ordre et des forces armées et en mettant en place des systèmes techniques essentiels en matière d'armements et de forces militaires. Dans ce contexte, nous sommes disposés à coopérer activement avec les États-Unis et d'autres parties internationales et régionales.

La Fédération de Russie a sensiblement contribué au développement de l'Afghanistan sur tous les plans, en tant que l'un des principaux donateurs, et a toujours appuyé les efforts du peuple afghan pour instaurer une paix durable. Nous avons un profond intérêt à veiller à ce que l'Afghanistan devienne une source de stabilité, de prospérité et de développement durable, ce qui est en accord avec nos intérêts nationaux et la stabilité régionale.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous voudrions remercier le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto, le Directeur exécutif Yury Fedotov, l'Ambassadeur Kairat Umarov et M[me] Wazhma Frogh des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

La Bolivie exprime sa satisfaction quant aux progrès accomplis par le Gouvernement d'unité nationale de l'Afghanistan, qui, à ce jour, continue d'encourager des mesures de réformes, en attachant de l'importance à la réforme du secteur de la sécurité et au processus de dialogue national. Nous prenons note de la situation compliquée dans laquelle les préparatifs des élections ont lieu, et de la volonté démontrée par les divers groupes politiques qui ont continué de faire l'union autour de la tenue d'élections législatives et aux conseils de district. Nous comprenons le difficile équilibre politique en place. Toutefois, nous croyons à la volonté de démocratie qu'a manifestée jusqu'ici le peuple afghan.

D'un autre côté, la Bolivie se déclare profondément préoccupée par l'instabilité des conditions de sécurité, en premier lieu par la forte fréquence qui caractérise, encore et toujours, les affrontements armés entre les forces gouvernementales et antigouvernementales qui, selon le rapport du Secrétaire général (S/2017/1056), ont augmenté de 62 % au cours de la période considérée par rapport à la même période en 2016.

De même, nous jugeons alarmant que, comme l'indique le rapport, le pays ait connu l'une des semaines les plus violentes enregistrées ces derniers temps, les Taliban ayant lancé quatre attaques complexes en divers endroits du pays en utilisant des véhicules tout terrain piégés dans des attentats-suicides, attaques qui ont causé la mort de plus d'une centaine de personnes, notamment des membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et des civils. À cet égard, nous tenons à souligner que le Gouvernement a continué d'accorder la priorité à la mise en œuvre de son plan quadriennal de réforme du secteur de la sécurité, élément clef de sa stratégie globale de sécurité. Nous voulons également mettre en lumière les efforts du Gouvernement et du peuple afghans en général pour lutter contre le terrorisme et contre Daech.

En ce qui concerne la question des déplacés et des réfugiés, il n'est guère encourageant de constater que, durant la période considérée par le rapport, quelque 33 000 personnes ont été déplacées par les conflits, en conséquence de quoi le nombre de personnes déplacées dépasse désormais 318 000. Nous lançons un appel à unir les efforts visant à faciliter le retour et la réinsertion des déplacés dans leurs lieux d'origine, et nous sommes convaincus que les organisations internationales continueront à apporter leur appui efficace et tangible, rappelant que, dans la mise en œuvre des tâches relatives au retour des réfugiés, il faut respecter les principes du droit international, et que les retours doivent être volontaires et doivent se faire en toute sécurité et dans la dignité.

Dans le même ordre d'idées, nous tenons à mettre en relief le travail accompli par les partenaires de la lutte antimines, sous la houlette de la Direction de coordination de la lutte antimines et du Service de la lutte antimines, qui ont déclaré 15 communautés exemptes de mines, ce qui a permis à quelque 230 000 personnes de se déplacer librement au sein de leur collectivité, ainsi que d'améliorer les activités agricoles et l'accès aux marchés. Nous réaffirmons que la lutte antimines, en premier lieu dans les domaines de décontamination et d'élimination des mines antipersonnel et des restes

explosifs de guerre, est indispensable pour que la population civile déplacée puisse regagner ses foyers.

La Bolivie souhaite également se faire l’écho de l’observation formulée par le Secrétaire général, selon lequel seule la recherche d’un règlement négocié, grâce à une collaboration constructive et à des efforts diplomatiques en faveur de la paix, en vue de promouvoir les intérêts et le bien-être de tous les Afghans, sera gage de paix et de stabilité durables pour l’Afghanistan. Dans ce sens, nous appelons les pays de la région à renforcer leur engagement à une coopération solide, aux fins de promouvoir la stabilité et la prospérité et de créer un environnement propice au dialogue. Dans le même ordre d’idées, nous sommes encouragés par les déclarations faites ces derniers temps à l’occasion des réunions organisées dans diverses villes comme Achgabat, Bakou, Bruxelles, Moscou et Samarcande, entre autres, qui ont souligné l’importance de la coopération régionale et de la nécessité de voir naître un Afghanistan pacifique et prospère.

Dans cette même perspective, il est très important pour la Bolivie que le Conseil de sécurité se rende en mission en Afghanistan, afin de recueillir des informations de première main qui permettront de renforcer la coopération entre cet organe et l’Afghanistan.

Enfin, nous tenons à exprimer notre appui au dialogue politique de Kaboul et nous sommes convaincus que ce processus doit être ouvert à tous et être guidé par et pour les Afghans. Il doit être clair que le conflit ne pourra pas être réglé par la voie militaire.

Mme Schoulgin Nyoni (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais m’associer à la déclaration qui sera faite tout à l’heure au nom de l’Union européenne et de ses États membres.

Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial Yamamoto, le Directeur exécutif Fedotov et l’Ambassadeur Umarov pour leurs exposés complets. Je voudrais également souhaiter une bienvenue particulière à Mme Frogh et la remercier d’avoir fait entendre la voix des femmes afghanes dans la salle aujourd’hui.

Le rapport du Secrétaire général (S/2017/1056) souligne l’instabilité permanente, qui a des répercussions au quotidien sur la vie de la population afghane. Dans le même temps, comme le Représentant spécial Yamamoto l’a souligné aujourd’hui, il existe des possibilités de briser le cycle de violence dans lequel le pays s’enlise depuis 40 ans. Je voudrais évoquer trois points aujourd’hui.

Premièrement, seul le peuple afghan, œuvrant de concert, pourra déterminer l’avenir de Afghanistan. Un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans reste impératif. C’est pourquoi nous nous félicitons de l’engagement ferme qu’a pris le Gouvernement afghan de s’engager dans le processus politique. La prochaine réunion dans le cadre du Processus de Kaboul marquera une étape importante vers la création d’un environnement propice à cet objectif. Nous encourageons vivement la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à appuyer activement les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour veiller à ce que les réunions du Processus de Kaboul conduisent à un processus de paix durable.

Durant sa visite en Afghanistan en octobre, la Ministre suédoise des affaires étrangères a rencontré des représentants de tous les secteurs de la société et a souligné l’importance d’un processus de paix ouvert à tous. Il est capital de veiller à ce que la population tout entière – c’est-à-dire aussi bien les hommes que les femmes – puisse effectivement y participer pour instaurer une paix durable, tout comme ce n’est possible qu’avec la contribution active de la société civile.

Le contexte régional est important, car nombre des difficultés que rencontre l’Afghanistan ne peuvent pas être traitées en vase clos. Nous invitons toutes les parties prenantes, en particulier les voisins de l’Afghanistan, à assumer leurs responsabilités et à œuvrer de concert en faveur d’un règlement politique. Le renforcement de la coopération régionale recèle un potentiel considérable, et nous nous félicitons de la mobilisation des États de l’Asie centrale à cet égard.

Il est impératif pour la stabilité future de l’Afghanistan que des élections législatives aient lieu en 2018, suivies d’une élection présidentielle en 2019, comme prévu, et que les élections se déroulent de manière ouverte, crédible et transparente. Il faut dès à présent n’épargner aucun effort pour que les difficultés soient surmontées et que les élections aient bien lieu. Nous nous félicitons que, dans son rapport, le Secrétaire général ait mis l’accent sur la participation des femmes aux élections. Nous exhortons les organismes de gestion des élections et le Gouvernement afghan à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la pleine participation des femmes aux élections, à la fois en tant qu’électrices et que candidates.

Deuxièmement, le respect des droits de l’homme et du droit international humanitaire est vital pour instaurer une paix durable. Nous félicitons l’Afghanistan

de son élection au Conseil des droits de l'homme. Nous attendons de l'Afghanistan, en notre qualité de membre élu du Conseil, qu'il observe les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits de l'homme.

Nous déplorons l'exécution récente de cinq prisonniers, et exhortons le Gouvernement à rétablir le moratoire de fait sur l'application de la peine de mort, en vue d'abolir ce châtiment cruel et inhumain.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par la MANUA dans le domaine des droits de l'homme, en particulier dans ses activités relatives au sort des enfants en temps de conflit armé et aux victimes civiles. Nous l'encourageons à poursuivre cet important travail.

Les attaques contre le personnel humanitaire et les agents de l'aide au développement, le personnel médical, les transports médicaux et les hôpitaux et autres installations de santé, ainsi que contre les écoles, persistent et suscitent une profonde préoccupation. Non seulement ces attaques entravent les efforts déployés pour venir en aide au peuple afghan, mais elles portent également atteinte à l'exercice de ses droits à l'éducation, à la santé et à la vie, qui revêtent une importance cruciale dans l'instauration d'une paix durable. En outre, les civils continuent de supporter le fardeau du conflit, et les femmes et les enfants sont de plus en plus menacés. Nous sommes d'autre part profondément préoccupés par l'augmentation du nombre d'enfants recrutés par les groupes armés, en particulier les Taliban, et demandons qu'il soit immédiatement mis fin à cette pratique.

Enfin, je tiens à réaffirmer que nous appuyons fermement les conclusions de l'examen stratégique de la MANUA et les recommandations du Secrétaire général. Il importe désormais que ces recommandations soient mises en œuvre sans délai. Grâce à sa présence sans équivalent sur le terrain, la MANUA peut contribuer à faire une différence tangible sur place et apporter un appui important aux efforts visant à parvenir à une paix durable. Une démarche intégrée des Nations Unies, unissant en Afghanistan paix, développement et droits de l'homme, est cruciale pour donner des résultats. À cet égard, nous attendons beaucoup de la MANUA.

L'assistance fournie par la Suède au peuple afghan depuis plus de quatre décennies n'a pas faibli. L'Afghanistan est le plus grand partenaire de la Suède en matière de coopération au développement, et nous continuerons de lui apporter notre soutien, en particulier dans le cadre des réformes qui sont engagées pour bâtir des institutions fortes et indépendantes. Le peuple afghan peut continuer de compter sur notre appui, alors qu'il poursuit ses efforts pour édifier un avenir pacifique, stable et inclusif.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto et le Secrétaire général adjoint Yury Fedotov, de leurs exposés instructifs. Nous nous félicitons vivement de l'engagement et de la détermination dont font preuve la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans un environnement si complexe.

Malgré les mesures prises par le Gouvernement afghan et la communauté internationale, la situation en matière de sécurité en Afghanistan reste fragile. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2017/1056), le nombre d'attaques armées commises par divers groupes terroristes a augmenté cette année. Pour les États d'Asie centrale, la multiplication des activités terroristes menées par la faction afghane de l'État islamique dans les provinces du nord du pays constitue une source de préoccupation particulière. La hausse de la production de stupéfiants dans le pays en 2017 est, elle aussi, alarmante, car elle a un effet négatif sur l'ensemble de la région, outre le fait qu'elle alimente les opérations des groupes terroristes.

Le Kazakhstan se félicite de l'adoption de la stratégie nationale afghane de paix et de réconciliation présentée par le Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, ainsi que des mesures prises par le Gouvernement pour mettre en œuvre le Plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous saluons les observations faites à ce sujet par Mme Frogh. Notre délégation se réjouit par ailleurs de l'intensification des efforts déployés par le Gouvernement afghan et ses partenaires régionaux et internationaux pour parvenir à un règlement politique et à une paix durable dans le pays. Citons notamment le Processus de Kaboul et le Groupe de coordination quadrilatérale, composé de l'Afghanistan, du Pakistan, des États-Unis d'Amérique et de la Chine, sur le processus de paix et de réconciliation afghan. Les travaux du Groupe de contact international, les consultations de Moscou et d'autres initiatives sont eux aussi importants. Nous saluons, en outre, les mesures prises par les organisations régionales, telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en

Europe, la Conférence pour l’interaction et les mesures de confiance en Asie, le Centre régional d’information et de coordination pour l’Asie centrale, le Processus d’Istanbul « Au cœur de l’Asie » et la mission Soutien résolu en Afghanistan.

Comme nous l’avons toujours dit, le lien entre sécurité et développement est évident. À cet égard, le Kazakhstan reste un ardent défenseur d’une approche et d’une intégration régionales. Mon pays investit activement dans le développement des infrastructures de transport régionales et fournit une aide humanitaire à l’Afghanistan. Environ 56 wagons de biens humanitaires doivent être livrés à la fin de ce mois. Nous sommes convaincus qu’une étroite coopération économique entre les pays de la région facilitera l’intégration des citoyens afghans dans le processus de réconciliation, réduisant ainsi leur implication dans la criminalité organisée et la production d’opium. Tout cela aura une incidence positive sur la situation dans le pays et dans l’ensemble de la région.

L’élargissement de la coopération entre l’Afghanistan et les États d’Asie centrale permettrait également de renforcer considérablement le potentiel du pays, ce qui favoriserait la croissance économique, accroîtrait les échanges commerciaux et créerait davantage de possibilités. L’intégration économique de l’Afghanistan est donc la clef de la prospérité et de la sécurité de la région. À cet égard, nous saluons la septième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l’Afghanistan, tenue à Achgabat en novembre, qui a été l’occasion d’examiner les mesures visant à promouvoir le développement pacifique de l’Afghanistan et à renforcer un partenariat économique mutuellement bénéfique dans la région. La Conférence de Samarcande était également très constructive à cet égard.

Nous nous félicitons de la signature de l’accord sur le Couloir lapis-lazuli par l’Afghanistan, le Turkménistan, l’Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie. La nouvelle route permettra de connecter l’Afghanistan à l’Europe et créera des possibilités de commerce, de transit et d’investissement. Nous saluons également les travaux sur l’extension du chemin de fer reliant le Kazakhstan, le Turkménistan et l’Iran à l’Afghanistan, le projet de chemin de fer entre la Chine, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l’Afghanistan et l’Iran, et la création d’un consortium agro-industriel tripartite regroupant le Kirghizistan, le Tadjikistan et l’Afghanistan. Nous appuyons l’initiative « Une Ceinture et une Route » de la Chine, qui non seulement favorisera la croissance économique et la prospérité dans notre région, mais permettra de renforcer la sécurité.

Je voudrais terminer sur une note positive, à savoir le partenariat étroit qui existe entre la MANUA et le Gouvernement afghan. C’est quelque chose de fondamental pour parvenir à une paix et une stabilité durables. Je voudrais une fois encore réaffirmer notre plein appui au Gouvernement et au peuple afghans alors qu’ils œuvrent à une paix et à une réconciliation durables. Nous sommes solidaires de leurs aspirations au progrès et à la prospérité.

M. Bermúdez Alvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto; le Directeur exécutif de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov; l’Ambassadeur Kairat Umarov; et Mme Wazhma Frogh. Je remercie également l’Ambassadeur Mahmoud Saikal de sa déclaration détaillée.

Comme l’indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2017/1056), l’Afghanistan est toujours aux prises avec de multiples défis politiques et électoraux, de nombreux problèmes économiques et une forte insécurité, qui exigent une vision unifiée et une intensification des efforts, si l’on veut parvenir à un règlement politique du conflit. C’est pourquoi l’appui de l’ONU et de la communauté internationale au Gouvernement d’unité nationale de l’Afghanistan continue d’être crucial pour la consolidation de la paix tant attendue dans le pays.

L’Uruguay réaffirme son appui au Gouvernement afghan et à un règlement pacifique du conflit, dirigé par les Afghans. À cet égard, nous continuons d’encourager le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour parvenir à une paix durable fondée sur les principes de souveraineté, d’intégrité territoriale et d’unité nationale. L’absence de dialogue et de progrès vers un accord de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban continue de causer des ravages dans la société afghane. Il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Afghanistan. Les parties doivent trouver un terrain d’entente afin de parvenir à des solutions politiques. Il est nécessaire de continuer à ne ménager aucun effort pour mettre un terme au cycle de la violence et ouvrir la voie à un dialogue entre le Gouvernement et les Taliban. Sans la ferme volonté de toutes les parties, il ne sera pas possible de mettre fin à ce long conflit cruel. Le Processus de Kaboul, qui vise à parvenir à une véritable réconciliation entre les Afghans, nécessite l’appui de la

communauté internationale. C'est pourquoi nous saluons ce processus de coopération pour la paix et la sécurité, et nous félicitons de l'intérêt manifesté par les partenaires de l'Afghanistan à l'égard de sa mise en œuvre.

Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre son programme de réformes, en s'attachant à construire des institutions fortes et indépendantes et à établir un processus démocratique solide. La consolidation des institutions démocratiques est indispensable si l'on veut assurer la stabilité du pays. Dans ce contexte, nous devons souligner le rôle des femmes afghanes et leur participation directe au processus de paix et aux réformes en matière de sécurité et de développement. Si nous voulons que les processus de prise de décisions tiennent compte des préoccupations et des besoins de l'ensemble de la population, les voix des femmes doivent être entendues.

Il est inquiétant de constater que la situation humanitaire et sécuritaire, ainsi que la violence, qui touchent la population civile afghane, continuent de provoquer l'instabilité et ont de graves conséquences. La protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, est une priorité qui exige le respect de leurs droits fondamentaux. Toutes les parties au conflit doivent respecter les principes humanitaires, les droits de l'homme et le droit international humanitaire. À cet égard, l'Uruguay réaffirme son appel en faveur de la pleine application des dispositions de la résolution 2286 (2016) sur la protection des blessés et des malades, des installations médicales et de leur personnel. Les responsables de crimes en la matière ne doivent pas rester impunis et doivent répondre de leurs actes.

Il est fondamental que le Gouvernement afghan et la communauté internationale continuent d'œuvrer de concert pour relever les défis auxquels le pays est confronté et pour bâtir un avenir pacifique, stable et prospère. L'Afghanistan doit pouvoir continuer à compter sur l'appui de l'ONU, des États Membres et de toutes les parties concernées, afin d'améliorer la sécurité dans le pays. Il est également crucial d'intensifier les efforts de lutte contre la menace du terrorisme qui afflige le pays. Si nous voulons promouvoir la stabilité, la sécurité, le développement et la prospérité de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région d'Asie centrale, il est également nécessaire de renforcer la coopération et l'intégration régionale.

L'Uruguay tient à dire toute sa gratitude pour le travail accompli par l'ONU en Afghanistan en particulier. Nous saluons également le dévouement et le travail de l'Envoyé spécial et de tout le personnel de la MANUA qui s'efforcent de promouvoir des initiatives de paix sans exclusive et de soutenir le peuple afghan dans des circonstances très difficiles. Enfin, l'Uruguay souhaite plein succès à la prochaine mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, dirigée par le Kazakhstan.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Yamamoto, ainsi que les autres intervenants.

Plus tôt cette semaine, le Président Trump a présenté une nouvelle stratégie de sécurité nationale des États-Unis, qui consacre la notion de réalisme de principe. Cette approche n'est nulle part plus évidente qu'avec la stratégie régionale de ce gouvernement envers l'Afghanistan. Cette stratégie montre clairement l'engagement de l'Administration en faveur de l'Afghanistan et d'un avenir pacifique pour la région. Le peuple américain est à juste titre à bout de patience pour ce qui est du conflit en Afghanistan, un conflit, qui dure depuis maintenant 16 ans. La politique du Président montre clairement que les États-Unis ne recherchent pas une présence militaire permanente en Afghanistan.

Nous continuerons d'appuyer le Gouvernement afghan et les forces de sécurité dans leur lutte contre Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et les Taliban. Nous continuerons de veiller à ce que les terroristes ne fassent pas du territoire de l'Afghanistan un lieu de repli. Mais surtout, notre appui ne s'accompagnera pas d'un délai artificiel. Au contraire, notre appui reposera sur une évaluation réaliste des conditions sur le terrain. Les ressources militaires et les forces de l'ordre supplémentaires ordonnées par le Président ont un impact sur le champ de bataille.

Les États-Unis, en coopération étroite avec nos partenaires afghans, ont réalisé des progrès importants contre l'EIIL dans l'est de l'Afghanistan. Ensemble, nous avons maintenu des pressions persistantes sur l'EIIL, tout en réduisant sensiblement son territoire et en éliminant un tiers de ses combattants. Le renforcement de l'appui des États-Unis a également eu un effet positif sur la confiance et la capacité de nos partenaires afghans. Pour la première fois depuis 2014, la saison des combats est passée sans que les Taliban menacent de s'emparer d'une capitale provinciale. Les États-Unis n'ont pas l'intention de prolonger la guerre par des jeux militaires, mais plutôt d'accélérer la paix.

Nous sommes résolus à promouvoir un processus de paix pris en charge par les Afghans. Notre stratégie reconnaît que la voie de la paix passe par la négociation. Les Taliban et autres fauteurs de troubles ne peuvent pas l'emporter sur le champ de bataille. Nos actions sur le terrain le montrent clairement. La paix ne sera possible qu'au travers d'un règlement politique par lequel les Taliban renonceront à la violence, couperont tout lien avec le terrorisme international et accepteront la Constitution afghane. En d'autres termes, les États-Unis, le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont unis dans leur poursuite de ce même objectif primordial en Afghanistan – un règlement politique durable qui conduise à une paix durable.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a un rôle crucial à cet égard. Comme la Mission l'a si bien mis au jour, c'est le peuple afghan qui continue de payer le plus lourd tribut à la guerre. L'assistance accordée par l'ONU aux civils, notamment pour ce qui est des réformes électorales, du renforcement des institutions afghanes, des droits de l'homme et des questions relatives aux femmes, continuera d'être essentielle dans les années à venir. Les voisins de l'Afghanistan doivent également apporter leur aide.

Notre stratégie en Asie du Sud reconnaît qu'il ne peut y avoir de paix durable en Afghanistan si ses voisins ne sont pleinement et activement attachés à cet objectif. Les États-Unis ont relancé la diplomatie régionale pour appuyer notre engagement en faveur d'un règlement négocié. Nous sommes prêts à travailler avec toute nation disposée à jouer un rôle constructif en Afghanistan. Nous travaillerons en partenariat avec tout État Membre souhaitant contribuer à la sécurité, la stabilité, le développement économique et la lutte contre le terrorisme en Afghanistan.

Manifestement, il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre la production d'opium, qui alimente l'instabilité en Afghanistan. Nous partageons la vive préoccupation du Secrétaire général face à l'augmentation choquante – 63 % – de la culture du pavot en Afghanistan entre 2016 et 2017. L'augmentation de la culture du pavot s'accompagne d'un accroissement des revenus des Taliban et des groupes extrémistes qui mènent leur insurrection. Les États-Unis appuient les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour lutter contre la production d'opium, renforcer l'application de la loi et développer d'autres perspectives économiques pour le peuple afghan. Et nous appelons tous les États à se joindre à cet effort.

Comme notre Président l'a dit, les États-Unis en prendront la tête. Nous n'imposerons pas notre mode de vie, mais nous défendrons nos valeurs, sans états d'âme. Nous rechercherons des partenariats sur la base de ces valeurs. Nous chercherons des alliances basées sur la coopération et la réciprocité. Nous tiendrons nos partenaires au sein du Gouvernement afghan responsables de la mise en œuvre des réformes et de l'application des mesures nécessaires pour jeter les bases d'une paix globale. C'est notre contribution à la recherche d'une solution politique en Afghanistan. Comme le reste du monde, nous sommes impatients de mettre fin à ce conflit. Mais cette impatience peut être un atout, si elle sert à redoubler d'efforts pour apporter la paix au peuple afghan.

M. Seck (Sénégal) : La délégation sénégalaise voudrait d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance sur l'Afghanistan, vu le rôle moteur que votre pays joue dans le dossier afghan.

Je voudrais aussi remercier M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA); l'Ambassadeur Kairat Umarov, Représentant permanent du Kazakhstan et Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et Mme Wazhma Frogh, membre du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, pour la clarté de leurs exposés.

Je salue aussi la présence de notre collègue et ami, l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan, dont la communication fouillée a retenu toute l'attention de ma délégation, laquelle reste préoccupée par la situation fragile qui prévaut encore en Afghanistan, situation rendue encore plus tendue à l'approche des élections législatives et locales de juillet 2018, en butte notamment à certaines difficultés organisationnelles. Aussi, est-ce l'occasion pour moi d'appeler les acteurs politiques afghans à œuvrer à l'apaisement, à se rassembler autour de l'essentiel pour écarter tout risque de dérapage. En effet, ils doivent veiller à ne pas détériorer la situation sécuritaire du pays, déjà alarmante par l'absence de progrès dans les pourparlers avec les groupes armés, mais aussi par la poursuite sur une bonne partie du territoire des affrontements entre les forces gouvernementales et

ces mêmes groupes, y compris malheureusement les groupes terroristes. Et ce sont les populations civiles, mais aussi les troupes afghanes, qui continuent d'être les cibles principales des attaques asymétriques menées notamment par les Taliban et les combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Évidemment, ce niveau élevé de violence se traduit par des pertes importantes en vies humaines, notamment au sein des populations civiles, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, et impacte négativement la situation des droits de l'homme dans ce pays, la situation humanitaire, mais aussi la situation économique et sociale. Dans un tel contexte, la présence et l'action efficace des forces internationales, que nous saluons, gardent toute leur importance.

Tout aussi importants sont les efforts du Gouvernement afghan lui-même en matière de promotion du dialogue national, de lutte contre l'insécurité et de protection des civils, comme en témoigne notamment le recrutement de 2 500 gardes destinés à la protection des lieux de culte.

Ma délégation se félicite également des avancées dans la lutte contre la torture, et encourage les autorités afghanes à faire plus et mieux concernant la participation accrue des femmes et leur autonomisation, y compris leur accès à la justice. Le plaidoyer convaincant que vient de nous faire Mme Wazhma Frogh en faveur d'une plus grande participation et autonomisation des femmes et des jeunes est digne du plus grand intérêt. Nous pensons que les autorités afghanes, tout comme les partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris la MANUA, gagneraient à appuyer fortement la mise en œuvre du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité pour l'horizon 2025.

Au plan humanitaire, la situation n'est guère meilleure, avec un afflux de 30 000 déplacés cette année. Voilà pourquoi nous saluons les efforts conjugués des Nations Unies et de leurs partenaires pour assurer une livraison régulière de l'assistance humanitaire, bien que ce soit parfois au prix de la vie des membres de leur personnel, dont nous saluons ici la mémoire.

Au plan économique, le Sénégal se félicite des retombées positives de la lutte contre la corruption, qui contribue de façon significative aux bonnes performances économiques réalisées grâce aux efforts des autorités afghanes, que nous encourageons et félicitons, nous faisant l'écho du satisfecit que vient de leur décerner le Fonds monétaire international.

En revanche, nous les exhortons à poursuivre la lutte contre le trafic de stupéfiants, domaine dans lequel les indicateurs se sont même détériorés, à en croire le ministère afghan compétent et l'ONUDC, dont le rapport (S/2017/1056) fait état d'une augmentation de 63 % des surfaces cultivées et de 87 % de la production d'opium, de quoi inquiéter plus d'un, sachant que le trafic illicite de l'opium constitue une source importante de financement pour les groupes armés et terroristes.

Je voudrais réserver une mention spéciale à la MANUA et à tout le personnel des Nations Unies pour leurs efforts inlassables de promotion du dialogue national, ainsi que de protection des femmes et des enfants.

Au moment où le mandat du Sénégal au Conseil de sécurité s'achève, je voudrais redire l'espoir de mon pays de voir l'Afghanistan s'engager dans un processus politique le plus inclusif possible, seul à même de mettre fin au conflit qui dévaste ce pays depuis trop longtemps, d'abréger les souffrances des populations et de propulser résolument l'Afghanistan sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement durable. Cet espoir est fondé sur l'élaboration et la mise en œuvre effective du processus de Kaboul, que le Sénégal appuie fortement comme cadre unique de coordination, d'intégration et d'alignement des nombreuses initiatives, qu'elles soient nationales, bilatérales ou multilatérales, qui sont déjà en cours ou qui sont envisagées par, pour et avec l'Afghanistan.

Car seuls le Gouvernement et le peuple afghans peuvent et doivent être maîtres de leur destin, en intégrant et en s'appropriant les apports fécondants de la région et de la communauté internationale en général. Je suis certain que le Groupe des amis de l'Afghanistan, au sein duquel le Japon joue un rôle moteur, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, aideront à faire du processus de Kaboul la plateforme principale pour la recherche de la paix, de la sécurité et du développement durable en Afghanistan.

M. Kandeel (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Yamamoto, pour son exposé très clair et instructif.

En raison de l'intérêt porté à la stabilité et de l'exigence de stabilité entre l'Asie centrale et le Moyen-Orient, l'Égypte salue les efforts du Gouvernement

afghan dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que les efforts qu'il déploie sans relâche pour établir sa souveraineté sur son territoire. Dans le même temps, nous nous félicitons des préparatifs en cours pour les élections prévues au milieu de l'année 2018. Nous appuyons également les autorités afghanes dans leurs efforts sociaux et politiques pour défendre la sécurité et promouvoir le développement. Toutefois, nous tenons à souligner les points suivants.

Premièrement, point essentiel pour la sécurité, il doit exister un engagement collectif à lutter contre le terrorisme sous tous ses aspects, dans le cadre d'une stratégie internationale de lutte contre le terrorisme, et à lutter contre les idéologies extrémistes, en particulier compte tenu de l'escalade des incidents de sécurité sans précédent et des attaques terroristes qui ont eu lieu en Afghanistan cette année. Dans cet esprit, nous encourageons les partenaires à s'engager dans une coopération étroite aux niveaux national et international avec les autorités afghanes afin de lutter contre le trafic de drogues, en particulier le trafic d'opium. Ces efforts doivent aller de pair avec les efforts visant à lutter contre le terrorisme, étant donné que les drogues sont une source majeure de financement des organisations terroristes et des groupes armés.

Mon deuxième point concerne le développement dans la perspective des initiatives en matière d'économie et d'investissement qui sont prises par des pays voisins et par des projets régionaux et stratégiques. À la source de ces initiatives, on trouve la Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie et la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan concernant l'économie et la coopération.

Troisièmement, sur le plan politique, il faut aider le Gouvernement afghan à défendre la paix interne et à renforcer le dialogue national, en particulier dans le cadre du Mécanisme de coordination quadripartite.

Quatrièmement, en ce qui concerne les affaires internationales, un examen stratégique a été récemment mené pour évaluer la MANUA et son efficacité. L'examen a confirmé l'importance centrale de la MANUA. Gardant ceci à l'esprit, nous saluons la mission cruciale entreprise par le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Cinquièmement, en ce qui concerne les questions régionales, en particulier le rôle des organisations et des entités régionales en Asie centrale, telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération, il est important de faire le lien entre les efforts déployés et les résultats positifs de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan tenue l'année dernière, et d'y voir le suivi des engagements qui ont résulté de la Conférence.

Ce serait une faute que de ne pas souligner l'importance de progresser vers la définition d'une vision des Nations Unies qui soit intégrée et qui reprenne tous les éléments que je viens d'énoncer, afin de défendre la paix et la stabilité et de garantir le développement et la prospérité en Afghanistan et dans la région de l'Asie centrale.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2017/1056) sur la situation en Afghanistan et sur les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous apprécions l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la MANUA, M. Yamamoto. Nous reconnaissons le rôle crucial joué par la MANUA, les organismes des Nations Unies et la communauté internationale s'agissant d'appuyer le peuple afghan et le Gouvernement d'unité nationale. Nous sommes également reconnaissants à l'Ambassadeur Umarov, au Directeur exécutif Fedotov et à Mme Wazhma Frogh de leurs exposés.

L'Afghanistan reste confronté à des défis multiples et complexes posés à sa sécurité, sa stabilité et son développement. Son peuple continue de payer un lourd tribut en raison de l'instabilité et de la violence qui touchent le pays. Nous constatons que, d'après le rapport du Secrétaire général, la situation en matière de sécurité reste très instable. Cette situation est encore aggravée par l'intensification des activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant dans le pays, qui a revendiqué de nombreuses attaques au cours des trois derniers mois.

En ce qui concerne la situation politique dans le pays, nous notons la coopération continue entre les principaux dirigeants, et nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale pour asseoir la crédibilité de son programme de réformes. Dans ce contexte, les mesures importantes prises par le Gouvernement d'unité nationale pour lutter contre la corruption, renforcer la transparence et consolider les réformes électorales sont encourageantes. Il est en effet important de tenir, dans les délais fixés, des élections pacifiques et démocratiques au Parlement et au niveau des conseils de district. Nous prenons note de l'activation de la Commission électorale indépendante et des progrès concernant les préparatifs électoraux.

En outre, nous nous félicitons que le Président Ghani ait renforcé sa politique de la main tendue visant à mobiliser les mouvements d’opposition, en faveur d’une plus grande inclusion politique.

Toutefois, le fait qu’aucune mesure significative n’ait été prise pour faire progresser le processus de paix avec les Taliban reste préoccupant. Il ne fait aucun doute que la sécurité et la stabilité à long terme de l’Afghanistan ne pourront être garanties qu’à travers un processus politique et de réconciliation global et sans exclusive, mené et contrôlé par les Afghans. Nous saluons l’engagement bilatéral et multilatéral du Gouvernement d’unité nationale auprès des pays voisins et de la communauté internationale en vue de rendre l’environnement régional plus propice au processus de paix. À cet égard, les efforts de la MANUA pour promouvoir et appuyer les initiatives de pourparlers de paix, la réconciliation, le dialogue et l’appui au développement socioéconomique, dans le plein respect de la souveraineté et du leadership nationaux, conservent toute leur importance.

En l’absence d’une croissance économique et d’un développement durables et ouverts à tous, il ne sera pas possible de remédier efficacement aux difficultés auxquelles se heurtent les Afghans dans les domaines de la paix et de la sécurité. C’est pourquoi le Gouvernement d’unité nationale a besoin d’un appui coordonné et global de la communauté internationale pour progresser sur la voie de ses priorités, en matière de réforme politique aussi bien que de développement national, comme le prévoit le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Il est crucial que la communauté internationale continue de se mobiliser et honore ses divers engagements à cet égard.

Enfin, en ce qui concerne la contribution du Conseil de sécurité, nous nous félicitons de la récente visite en Afghanistan du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), ainsi que de ses échanges avec les dirigeants du pays. Le mois prochain, sous la présidence kazakhe, le dossier afghan sera en bonne place à l’ordre du jour du Conseil, et nous attendons avec intérêt le débat de niveau ministériel prévu sur cette question.

Pour terminer, je voudrais une fois encore faire part au peuple et au Gouvernement afghans de notre appui et de notre solidarité tandis qu’ils s’attellent à la tâche herculéenne de faire face aux nombreux défis et menaces auxquels se heurte leur pays et qu’ils suivent le difficile processus de promouvoir la paix et la stabilité grâce à la réconciliation, au dialogue, à une croissance sans exclusive et au développement.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général et M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour le dernier rapport sur la situation en Afghanistan (S/2017/1056). Je remercie également toutes les personnes qui ont présenté un exposé.

Comme en prend acte le rapport du Secrétaire général, la paix et la stabilité de l’Afghanistan continuent de se heurter à de nombreux défis. Néanmoins, il importe de reconnaître les progrès significatifs qui ont été réalisés. Quelque 6,4 millions d’enfants sont désormais scolarisés, le pays s’est doté d’un gouvernement démocratique, et les Forces nationales de sécurité afghanes luttent pour protéger leurs concitoyens. Nous restons déterminés à accompagner le peuple afghan sur la voie de la paix et de la prospérité, tant au niveau bilatéral que par l’entremise de l’ONU. Le Royaume-Uni entend consacrer jusqu’à 1 milliard de dollars d’ici à 2020 pour appuyer les initiatives du Gouvernement afghan visant à améliorer la sécurité, la qualité de vie et l’accès à l’éducation.

Je saisis cette occasion pour mettre l’accent sur trois aspects importants de la consolidation de la paix en Afghanistan : la tenue d’élections dans les délais prévus, le processus de paix dirigé par les Afghans et la protection des droits de l’homme.

Premièrement, la tenue, dans les délais, d’élections crédibles et ouvertes à tous est essentielle pour la stabilité à long terme. Avec la communauté internationale, nous restons déterminés à appuyer les efforts du Gouvernement afghan pour que des élections législatives et au niveau des conseils de district se tiennent en 2018. Nous appelons le Gouvernement et les organismes de gestion des élections à organiser les élections que le peuple afghan mérite.

Le conflit en Afghanistan ne pourra pas se régler par une voie exclusivement militaire. La seule option viable pour instaurer une paix et une stabilité durables est un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans. Les Taliban doivent choisir de participer à ce processus. Nous nous félicitons des mesures prises par l’ONU, notamment par le Secrétaire général et son Représentant spécial, pour donner suite aux recommandations figurant dans l’examen stratégique de la MANUA, qui ont reconnu l’importance de mettre les

efforts de paix au premier plan de l'action des Nations Unies. Le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité tiendra sa deuxième réunion au début du mois de février, et nous appelons toutes les parties à engager un dialogue constructif avec le Gouvernement afghan par le biais de ce processus, afin de donner à l'Afghanistan son meilleur espoir de parvenir à la paix.

Il est également encourageant de constater que les droits de l'homme demeurent un volet essentiel du mandat de la MANUA, et je remercie le Représentant spécial Yamamoto d'avoir mis en lumière les travaux engagés par les Nations Unies pour promouvoir une authentique participation des femmes aux prochaines élections. À cet égard, je tiens à remercier Mme Wazhma Frogh de son exposé convaincant, et nous rendons hommage à ses nombreuses années d'inlassable militantisme en faveur des droits de la femme en Afghanistan. Le fait qu'elle ait été invitée à présenter un exposé devant le Conseil de sécurité aujourd'hui témoigne de l'importance que nous attachons à ces questions.

Le Royaume-Uni apporte son appui à l'Afghanistan pour prévenir les violences à l'encontre des femmes et des filles, améliorer l'éducation des filles et garantir la pleine participation des femmes à la vie politique et économique. À l'Académie militaire de l'armée afghane, nous guidons également les formateurs des femmes qui ont vocation à devenir chefs militaires. L'adoption de la résolution 2344 (2017) par le Conseil garantit que la question relative aux femmes et à la paix et la sécurité demeure au cœur de l'action des Nations Unies en Afghanistan, et nous nous félicitons de l'action qu'a menée le Gouvernement afghan s'agissant de son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, tout en appelant d'urgence à le mettre intégralement en œuvre.

L'Afghanistan ayant récemment été élu au Conseil des droits de l'homme – ce pour quoi nous adressons une nouvelle fois toutes nos félicitations au pays –, nous attendons avec intérêt de travailler avec lui à la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde, notamment grâce à la tenue de ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme.

En pensant au mois prochain, nous appuyons pleinement la décision qu'a prise le Kazakhstan de donner priorité à l'Afghanistan et à l'Asie centrale durant sa présidence du Conseil. Nous attendons avec intérêt de collaborer avec le Kazakhstan, les membres du Conseil et les partenaires régionaux et internationaux à l'appui des efforts du Président Ghani et de son gouvernement pour instaurer la paix et la sécurité, en insistant particulièrement sur la connectivité régionale et la pérennisation de la paix.

L'instabilité en Afghanistan cause d'énormes souffrances au peuple afghan. La communauté internationale peut aider à changer cette situation. Si nous collaborons, le peuple et le Gouvernement afghans peuvent faire prévaloir l'harmonie et la prospérité qui leur sont inaccessibles depuis de nombreuses décennies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir donné l'occasion de participer au débat d'aujourd'hui. Je voudrais reprendre la déclaration que vous avez faite tout à l'heure à titre national au sujet de l'Afghanistan, à savoir que, d'abord et avant tout, le processus de paix et les élections doivent être dirigés et pris en charge par l'Afghanistan. Je suis pleinement d'accord.

Je remercie de son exposé M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je souhaite me faire l'écho de mon collègue italien et féliciter M. Yamamoto et son équipe de travailler dans des circonstances qui ne sont pas faciles, ce pour quoi nous leur exprimons notre admiration et notre soutien. Nous sommes donc favorables à son programme de réforme de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi qu'aux priorités qu'il est en train de fixer, comme il l'a expliqué ce matin, pour se focaliser sur les élections, qui seront cruciales. Nous partageons sa conviction que l'objectif de tenir des élections transparentes, régulières, crédibles et ouvertes à tous est indispensable pour renforcer la confiance dans les institutions démocratiques afghanes. Elles seront indispensables à un avenir pacifique et stable. En outre, dans ce contexte, et comme d'autres l'ont dit tout à l'heure, notamment mon collègue français, j'appuie l'accent mis par le Représentant spécial sur la participation des femmes aux élections. Une organisation aussi rapide et harmonieuse que possible des élections sera également très importante pour permettre la réussite du processus politique d'ensemble, et c'est là que se place sa deuxième priorité, ce que nous appuyons pleinement.

Nous nous félicitons que l'Afghanistan ait pris la tête des efforts visant à instaurer la paix en lançant le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur

de la paix et de la sécurité. Nous sommes tout à fait favorables à un processus politique crédible, global et ouvert à toutes les parties. Encore une fois, je crois très important que les femmes, les jeunes et la société civile fassent partie intégrante du processus de paix. En outre, il est très important que les acteurs régionaux soient impliqués. Dans ce contexte, je tiens à féliciter mon collègue kazakhe de ses activités et de son rôle accru dans la région, et salue son intention de placer cette question au cœur de sa présidence du Conseil de sécurité en janvier, y compris en organisant une visite dans la région.

Je voudrais également revenir sur ce qui a été dit par les personnes qui ont fait des exposés. Comme beaucoup d'autres, j'ai été frappé par le fait que M. Fedotov et notre collègue kazakhe, en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 1988 (2011), ont souligné l'augmentation de la production d'opium. C'est là une évolution très grave qui, si elle se poursuit, aura de graves répercussions sur le terrorisme, la criminalité organisée et la corruption, et influera, à n'en pas douter, sur le processus de paix, parce que, bien sûr, Daech et les Taliban, en particulier, en profiteront. Je ne peux donc que souscrire à l'appel lancé par l'Ambassadeur du Kazakhstan aux États Membres pour qu'ils jouent un rôle plus actif dans l'inscription sur les listes de sanctions des personnes responsables de l'industrie de l'opium.

Je voudrais me faire l'écho de mon collègue britannique pour féliciter Mme Wazhma Frogh de son travail et de sa déclaration. Je ne puis qu'appuyer sans réserve ce qu'elle a dit, lorsqu'elle a souligné la nécessité d'une plus grande participation des femmes à la vie publique afghane. Leur présence accrue au sein du Gouvernement, du Conseil national de sécurité, des forces armées et de toutes les institutions est essentielle. L'Ambassadeur de l'Afghanistan a dit que des efforts soutenus avaient été déployés pour accroître le nombre de femmes au sein du Gouvernement, mais je crois qu'on peut faire encore davantage. Dans mon pays, par exemple, des femmes occupent les postes de chancelier et de ministre de la défense. Peut-être qu'il en sera de même en Afghanistan dans quelques années.

Le deuxième point soulevé par Mme Frogh concernait les enfants. Comme nous l'avons vu dans d'autres régions, comme la Syrie et l'Iraq avec l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), nous constatons que les Taliban recrutent des enfants. Nous devons y mettre un terme. Il nous faut élaborer des solutions de remplacement afin de permettre à ces enfants d'être scolarisés et d'éviter qu'ils ne tombent dans les filets de ces groupes pour mener leurs terribles besognes. Nous connaissons la brutalité des combattants de l'EIIL pour avoir été les témoins du sort qui avait été réservé aux Yézidis. De même, en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes, ce que nous voyons en Afghanistan, nous l'avons déjà observé en Iraq à un degré beaucoup plus effroyable. Je voudrais donc féliciter l'Ambassadeur de l'Afghanistan de ce que son gouvernement a accompli. Mon collègue britannique vient de souligner tous les progrès réalisés. Je ne peux que m'en féliciter et j'encourage le Gouvernement à continuer sur sa lancée dans un certain nombre de domaines, tels que les relations afghano-pakistanaises, dont il est très important qu'elles s'améliorent plus encore.

Je voudrais également souligner et saluer l'élection de l'Afghanistan au Conseil des droits de l'homme. Ce que l'Ambassadeur a dit dans ce contexte est très encourageant. Il y a, toutefois, deux observations concrètes que je voudrais faire à cet égard : l'Afghanistan devrait abolir la peine de mort et il devrait adhérer à la Convention contre la torture. L'Ambassadeur a indiqué que beaucoup avait été fait dans ce contexte, mais je pense qu'une adhésion officielle à la Convention constituerait un pas en avant important.

Je voudrais dire quelques mots sur l'action de mon pays, l'Allemagne. Nous restons très engagés à aider l'Afghanistan. Nos ministres de la défense et des affaires étrangères viennent de se rendre en Afghanistan. Nous restons l'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la mission Soutien résolu de l'OTAN, avec 1 000 soldats allemands sur le terrain. Dans ce contexte, je tiens à féliciter expressément les États-Unis d'avoir renouvelé leur engagement, qui est fondamental. Je note également avec satisfaction ce qui a été dit au sujet de l'importance de ne pas fixer de date-butoir artificielle. C'est là un point crucial, parce que de telles échéances ne font qu'encourager les Taliban à simplement jouer la montre en attendant notre départ. C'est donc très important. Nous continuons d'appuyer la police afghane. Nous décaissons des fonds pour les efforts de stabilisation, allouant 250 millions de dollars par an au développement et plus de 20 millions de dollars à l'aide humanitaire.

L'Allemagne reste fermement attachée à la promotion de la stabilité, de la paix et du développement en Afghanistan et dans la région. Nous avons co-présidé la séance organisée selon la formule Arria en novembre.

Nous travaillons avec le Gouvernement afghan et ses partenaires nationaux mais je voudrais aussi dire que nous avons besoin de voir davantage de progrès tangibles afin de convaincre le peuple allemand de continuer à débloquer des fonds pour l'Afghanistan et y envoyer des soldats.

Pour terminer, je m'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

Mme Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Une autre année s'est écoulée, une autre année touche à sa fin, mais le peuple afghan continue de souffrir. De fait, au cours de l'année écoulée, comme le rapport du Secrétaire général (S/2017/1056) l'indique, l'Afghanistan est toujours aux prises avec de multiples défis politiques et électoraux, de nombreux problèmes économiques et une forte insécurité dans un environnement extrêmement incertain et tendu.

Je rappelle pour mémoire que la guerre, la violence et le terrorisme qui affligent l'Afghanistan et menacent la stabilité de l'ensemble de la région sont la conséquence des interventions militaires étrangères, de l'occupation et des guerres qui lui ont été imposées.

Les peuples pakistanais et afghan sont liés par les liens indestructibles de l'histoire, de la foi, du sang et de la langue, ainsi que par leur interdépendance mutuelle. Lorsque les Afghans ont eu besoin d'un refuge, les Pakistanais leur ont ouvert leurs maisons et leurs cœurs. Près de 3 millions d'Afghans vivent toujours dans mon pays en tant que réfugiés. La paix et la stabilité de nos deux pays sont étroitement liées. Mon pays a un intérêt vital à ce que l'Afghanistan soit un pays pacifique, stable, uni et prospère. Le Pakistan est prêt à aider le Gouvernement afghan dans le cadre des efforts qu'il déploie pour relever les multiples défis auxquels il fait face.

Pour renforcer les relations avec l'Afghanistan dans tous les domaines – politique, économique, défense, éducation et culture – le Pakistan a proposé, le mois dernier, un plan d'action global de solidarité entre l'Afghanistan et le Pakistan. Ce plan d'action vise à promouvoir un dialogue bilatéral constructif et utile grâce à la création de groupes de travail sur les questions politiques, économiques, militaires, de renseignement et de réfugiés. Il est évident que la sécurisation de la frontière afghano-pakistanaise et la prévention du terrorisme transfrontière sont essentielles pour les deux pays, la région et le monde. Nous ne pourrons y arriver que par le biais d'une vigilance constante, d'une gestion efficace et d'une communication en temps réel. Les terroristes ne doivent pas non plus pouvoir déclencher des affrontements entre nos forces de sécurité à la frontière.

Nous avons besoin de contacts réguliers entre les forces armées et les services de renseignement de nos deux pays afin de prévenir tout incident violent le long de notre frontière longue et poreuse. C'est à cette fin que les Forces armées du Pakistan et de l'Afghanistan ont accepté de placer des officiers de liaison au quartier général de leurs armées respectives et de créer des centres de coordination sur le terrain. Le succès de ces initiatives exige la réciprocité, la confiance et la bonne volonté. Nous espérons que le Gouvernement afghan travaillera de manière constructive avec nous pour relever les défis qui menacent notre sécurité collective et notre stabilité.

Au-delà du conflit entre le Gouvernement afghan et l'insurrection menée par les Taliban, une nouvelle menace toxique est apparue en Afghanistan : la présence d'un certain nombre de groupes terroristes de diverses régions du monde, comme le Mouvement taliban du Pakistan, dont les membres ont fui mon pays, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et d'autres groupes, qui ont tous prêté allégeance à Daech.

Ces terroristes sont aujourd'hui présents dans les 40 % du territoire afghan qui, selon un récent rapport du Département de la défense des États-Unis, échappent au contrôle de Kaboul ou sont contestés. Il semble que le noyau dur de Daech, sous pression en Iraq et en Syrie, s'installe dans les espaces non gouvernés d'Afghanistan. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2017/1056), Daech résiste en Afghanistan, où il a revendiqué la responsabilité d'attaques récentes à Kaboul.

Nous sommes profondément préoccupés par la présence de Daech dans les provinces afghanes limitrophes du Pakistan, de l'Iran et de l'Asie centrale. Cela constitue une menace non seulement pour l'Afghanistan mais pour tous ses voisins aussi. Il incombe au Gouvernement afghan et à la coalition internationale d'éradiquer Daech et les terroristes qui lui sont associés du territoire afghan et de les empêcher de lancer des attaques contre les pays voisins.

Le lien croissant entre les drogues illicites et le terrorisme est une dimension supplémentaire de

la menace sécuritaire posée aux Afghans et aux pays voisins. Il y a eu une augmentation alarmante et sans précédent de la culture du pavot et de la production de drogue en Afghanistan. Le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime indique une hausse record de la culture du pavot et de la production d'opium. Le Gouvernement afghan et la coalition internationale doivent s'attacher énergiquement à éliminer la production de drogues et ses liens avec le terrorisme.

Mais la question centrale en Afghanistan aujourd'hui est la suivante : allons-nous choisir la voie de la guerre, ou allons-nous opter pour la voie de la paix? La communauté internationale est unanime dans sa conviction – et c'est aussi l'avis du Secrétaire général – qu'une paix durable ne sera réalisable que s'il est mis fin à cette longue guerre sur la base de négociations.

Cela fait longtemps que le Pakistan propose cette option, seule manière viable de mettre fin aux longues années de conflit et de souffrance en Afghanistan. Seize années de guerre, menée par les forces les plus puissantes du monde contre une insurrection de partisans, n'ont pas abouti à une solution militaire. On ne peut imputer cet échec en alléguant l'existence de refuges pour les insurgés de l'autre côté de la frontière. Il n'existe pas de tels refuges. Les seuls refuges qui existent pour les insurgés et les terroristes de Daech et autres se trouvent dans les 40 % du territoire afghan que Kaboul ne contrôle pas.

La paix ne sera pas rétablie par le recours continu à la force militaire. En effet, après des années de guerre, il est clair que ni la coalition et Kaboul ni les Taliban afghans ne peuvent imposer une solution militaire aux autres parties. La promotion d'un règlement politique et la poursuite d'une solution militaire sont mutuellement contradictoires et incompatibles. Vous ne pouvez pas tuer et parler en même temps.

Un nouveau recours à l'option militaire ne produira pas un résultat différent du passé. Il ne permettra pas de sortir de l'impasse, et encore moins d'aboutir à un règlement politique. La priorité doit donc être accordée aux efforts visant à parvenir à la paix par le dialogue et la réconciliation.

Nous exhortons les Taliban à renoncer à la violence et à engager un dialogue dans l'optique d'un règlement négocié. Mais l'autre partie doit elle aussi manifester une véritable volonté de dialogue et ne pas espérer forcer l'insurrection à accepter un règlement. Si la communauté internationale, dont le Pakistan et les autres voisins de l'Afghanistan, peut aider à promouvoir un processus de paix, à l'évidence, la responsabilité principale pour relancer ou engager un dialogue incombe aux parties afghanes elles-mêmes. La paix ne sera pas possible tant que les parties afghanes elles-mêmes n'arriveront pas à la conclusion qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit et tant qu'elles ne s'engageront pas à poursuivre un dialogue véritable en faveur de la paix et de la réconciliation. Cette quête de la paix par la négociation doit être l'objectif prioritaire du Gouvernement afghan, des Taliban afghans, des voisins de l'‘Afghanistan et de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Begeç (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés très complets, ainsi que S. E. l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration. Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport (S/2017/1056).

Aujourd'hui, je me concentrerai sur cinq points.

Premièrement, nous tenons à souligner la nécessité de consolider les acquis de ces 16 dernières années en Afghanistan. Le Gouvernement et le peuple afghans ont besoin de l'appui soutenu de la communauté internationale. Nous devons honorer les engagements que nous avons pris à cet égard.

Deuxièmement, nous attachons une grande importance au bon fonctionnement du Gouvernement d'unité nationale. L'unité entre tous les segments de la société afghane est la clé de la réussite de nos efforts en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan. Une fragmentation continue de la société afghane nuirait autant aux efforts du Gouvernement afghan qu'aux intérêts de la communauté internationale.

Troisièmement, nous devons garder à l'esprit que des efforts de paix et de réconciliation dirigés et contrôlés par les Afghans sont essentiels pour l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables dans le pays. La Turquie maintiendra sa contribution à la sécurité et au développement de l'Afghanistan, ainsi que son soutien aux efforts de paix dirigés et contrôlés par les Afghans. Nous continuerons d'appuyer le Gouvernement afghan aussi longtemps que notre aide sera nécessaire.

Quatrièmement, le renforcement de la coopération entre les pays de la région est impératif pour le succès en Afghanistan. Nous croyons fermement qu'une telle

coopération ne peut être assurée que par le dialogue et un engagement plus fort. En conséquence, la Turquie continuera de contribuer à la coopération régionale, notamment par le biais du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'‘Asie », dont nous allons assumer la coprésidence en 2018. Notre vision pour l'Afghanistan est celle d'un pays pacifique et stable qui entretient de bonnes relations de coopération avec ses voisins et avec le monde, car il est au centre de grands projets régionaux.

Sur cette base, nous estimons que la signature de l'accord sur la création du Couloir lapis-lazuli de transit, commerce et transport, à Achgabat le mois dernier a également renforcé la base d'une coopération régionale en favorisant le commerce.

Dernier point mais non des moindres, nous reconnaissons et apprécions le rôle important joué par la Mission d'‘assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui aide le peuple afghan et coordonne les efforts des acteurs internationaux dans le pays. La Turquie continuera d'appuyer les activités et les efforts de la MANUA à cet égard.

Pour terminer, je tiens à souligner que le peuple afghan mérite un avenir meilleur, et notre engagement et notre appui continus lui redonneront espoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Tout d'‘abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat trimestriel sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto; le Directeur exécutif de l'‘Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov; et l'Ambassadeur du Kazakhstan pour leurs exposés instructifs.

En Ouzbékistan, nous suivons de près la situation en Afghanistan, car la perspective d'un développement stable et durable en Asie centrale est inextricablement liée à l'instauration d'une paix durable dans ce pays. Nous appuyons donc pleinement l'idée qu'il n'existe pas de solution militaire qui puisse assurer la stabilité de l'Afghanistan. Nous sommes convaincus que la seule voie vers la paix en Afghanistan passe par un dialogue direct et sans conditions préalables entre le Gouvernement central et les principales forces politiques nationales. Un processus de paix inclusif conduit par les Afghans eux-mêmes, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est essentiel pour parvenir à une paix et une stabilité durables dans le pays.

En Ouzbékistan, nous convenons également qu'aujourd'hui, la communauté internationale doit considérer l'Afghanistan non pas comme une source de problèmes régionaux, de menaces ou de défis, mais comme une occasion stratégique qui pourrait servir de base solide pour promouvoir une coopération multiforme propice à notre prospérité commune et à notre bien-être.

L'Ouzbékistan continue d'appuyer activement tous les formats internationaux actuels de dialogue visant à faciliter l'amélioration de la situation en Afghanistan et son développement socioéconomique et d'y participer. En particulier, au cours de l'année écoulée, des délégations de haut niveau de l'Ouzbékistan ont pris part à diverses manifestations sur l'Afghanistan, notamment la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, à Achgabat; le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'‘Asie », à Bakou; les séances tenues selon le format de Moscou et le Processus de Kaboul; et l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Groupe de contact sur l'Afghanistan, à Moscou.

L'Ouzbékistan a récemment appuyé aussi la création d'un nouveau format de réunion consultative, Asie centrale + Afghanistan, pour examiner un large éventail de questions régionales, ainsi que pour élaborer conjointement des mesures visant à garantir la paix et le développement durable dans notre région.

Au cours de l'année écoulée, le nouveau Gouvernement ouzbèke, sous la direction du Président Shavkat Mirziyoyev, a également intensifié le dialogue bilatéral avec Kaboul. Rien que cette année, les deux chefs d'État se sont réunis à plusieurs reprises en marge des instances internationales. Il y a trois semaines, le Président Ghani a effectué une visite officielle en Ouzbékistan. À l'issue de cette visite, plus de 20 documents ont été signés. Ces documents visent au renforcement de la coopération dans les affaires politiques, commerciales et économiques, ainsi que dans les investissements, les transports, les communications, l'éducation et d'autres domaines. Certains de ces documents prévoient la création d'une commission mixte sur les questions de sécurité, la construction d'une voie de chemin de fer reliant Mazar-e Charif à Hairatan, la construction d'une ligne de transmission électrique, la collaboration en matière de transports des marchandises, ainsi que d'autres projets.

En outre, les parties concernées ont également conclu plus de 40 contrats, qui contiennent des dispositions sur l'approvisionnement de l'Afghanistan en électricité, en produits agricoles et en produits pharmaceutiques, ainsi qu'en matériaux de construction, en moyens de transport et en autres biens depuis l'Ouzbékistan. Aujourd'hui, le Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan s'est rendu à Kaboul, où il a rencontré des représentants du Gouvernement afghan pour discuter de questions liées à la mise en oeuvre concrète des accords conclus lors de la visite susmentionnée du Président Ghani en Ouzbékistan.

Le mois dernier, des vols réguliers ont commencé à être assurés entre Tachkent et Kaboul en vue de faciliter les échanges bilatéraux. Les deux pays ont également convenu de l'ouverture un consulat afghan dans la ville-frontière ouzbèke de Termez. Le Gouvernement ouzbek a également pris des mesures cohérentes pour dynamiser l'appui de la communauté internationale aux efforts visant à intégrer étroitement l'Afghanistan dans les réseaux économiques régionaux.

En particulier, le mois dernier, l'Ouzbékistan a organisé, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, une conférence internationale sur la sécurité et le développement durable en Asie centrale. Les Ministres des affaires étrangères des cinq États d'Asie centrale et de l'Afghanistan, ainsi que de hauts responsables d'autres pays, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de diverses organisations internationales ont participé à ce forum, contribuant ainsi à son succès. Dans le communiqué final, les représentants ont appuyé les initiatives visant à soutenir le processus de paix en Afghanistan, à promouvoir la reconstruction de l'infrastructure socioéconomique et à intégrer plus activement le pays dans les réseaux économiques mondiaux. Les participants ont également appuyé la proposition tendant à ce que les États d'Asie centrale élaborent un projet de résolution de l'Assemblée générale mutuellement convenu sur le renforcement de la coopération régionale et internationale visant à garantir la paix et le développement durable dans la région ainsi que la participation active de l'Afghanistan à ce processus.

Compte tenu de l'importance de la mise en place d'un réseau de transport et de communication pour développer l'économie de l'Afghanistan, l'Ouzbékistan envisage d'organiser une conférence internationale sur la situation de l'Asie centrale dans le système des couloirs de transport internationaux, ce qui fournira des perspectives stratégiques et aidera à saisir les occasions non exploitées. Cette conférence aura lieu à Tachkent l'année prochaine. Nous espérons que ces deux initiatives recevront l'appui de tous les États Membres.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'en Ouzbékistan, nous sommes convaincus que l'Afghanistan doit rester au cœur des préoccupations de la communauté internationale. Son intégration dans des réseaux économiques régionaux et mondiaux est une condition préalable essentielle à l'établissement d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays. L'Ouzbékistan réaffirme dès lors sa volonté de poursuivre sa collaboration étroite avec tous les États Membres, dans les instances bilatérales et multilatérales, en vue d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Bonser (Canada) **:** Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, et les autres personnes ayant présenté un exposé pour le compte rendu captivant qu'ils nous ont livré. Il y a trois thèmes que j'aborderai dans mon intervention.

Premièrement, il est essentiel que les femmes puissent participer pleinement et également à tous les aspects de la société afghane. L'avenir de l'Afghanistan repose sur le potentiel de son peuple, et le pays ne pourra rétablir une paix et une sécurité durables qu'avec la participation active et importante de tous les membres de la société. Bien que des progrès aient été réalisés en ce qui concerne les droits des femmes, ces dernières restent désavantagées en Afghanistan.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

À l'approche de 2018 et des prochaines élections, je sais que nous pouvons tous convenir qu'il est important d'encourager et de soutenir les femmes pour qu'elles y participent de manière significative, en tant que candidates et électrices éclairées. Pour produire des résultats crédibles, le processus électoral doit être inclusif, transparent et juste. Cela va de pair avec une plus grande représentation des femmes dans les structures de gouvernance. Le Canada croit fermement qu'à des fins de stabilité politique et de progrès et développement économiques, les femmes doivent se joindre aux hommes pour les prises de décisions à tous les échelons de la politique, de la société et de l'économie.

Cela m’amène à mon deuxième thème : l’importance du développement économique. Il existe de nombreux moyens d’appuyer le progrès économique et l’intégration régionale en Asie méridionale et centrale. Le Processus d’Istanbul « Au cœur de l’Asie », d’une part, et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l’Afghanistan, d’autre part, sont deux d’entre eux. Organisés tous les deux par l’Azerbaïdjan et le Turkménistan, que je remercie sincèrement pour leurs efforts, ils illustrent le rôle important que peuvent jouer les acteurs régionaux et internationaux de concert avec nos homologues afghans pour défendre nos intérêts communs, à savoir la stabilité de la région, l’intégration économique, et, en définitive, la création de conditions propices à la paix et à la prospérité.

Mon dernier thème, c’est le processus de paix en Afghanistan. Les combats s’y sont intensifiés en 2017, faisant un nombre inacceptable de victimes parmi la population civile. Des négociations de paix entre le Gouvernement afghan et les éléments armés de l’opposition – en particulier les Taliban – sont nécessaires. Le Canada appuie sans réserve un processus de paix dirigé par les Afghans et sous leur responsabilité. J’espère que le Processus de Kaboul portera ses fruits et que le niveau de violence que nous avons vu dernièrement en Afghanistan diminuera. Le Canada a hâte de participer à la prochaine réunion du Processus de Kaboul en février.

Pour conclure, je m’en voudrais de ne pas mentionner que le Canada est vivement préoccupé par la détérioration de la sécurité en Afghanistan, surtout par les répercussions de l’instabilité et de l’insécurité sur les femmes et les enfants. Nous nous attendons à ce que les voisins et les partenaires de l’Afghanistan continuent à collaborer avec le Gouvernement afghan pour accroître l’égalité entre les sexes, l’intégration économique et la stabilité régionale, et pour faire progresser les négociations de paix. Tous ces éléments sont essentiels à la poursuite de la paix et de la sécurité en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Pays-Bas.

Mme Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Tout d’abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de l’excellente contribution du Japon en tant que rédacteur dans notre débat sur l’Afghanistan. Le Royaume des Pays-Bas est honoré d’être le nouveau rédacteur à partir de janvier 2018. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec les membres du Conseil de sécurité, l’Afghanistan, les pays de la région, les donateurs et d’autres pour faire en sorte que notre contribution soit utile, et nous espérons nous appuyer sur l’excellent travail effectué par le Japon.

Le Royaume des Pays-Bas s’associe à la déclaration qui sera faite par l’observatrice de l’Union européenne.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan(MANUA), M. Yamamoto, et le Directeur exécutif de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leur travail dévoué, ainsi que le Représentant permanent du Kazakhstan, M. Umarov, et Mme Wazhma Frogh de leurs précieux exposés. Nous remercions également Mme Frogh de ses contributions utiles au Haut Conseil pour la paix.

Nous nous félicitons du rapport détaillé du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2017/1056). De nombreux orateurs se sont exprimés aujourd’hui sur les faits décrits dans le rapport, tels que la persistance de la menace du terrorisme, la forte augmentation de la culture de drogues et l’absence de progrès véritables sur le processus de paix, autant d’éléments qui soulignent la nécessité de rester concentrés sur l’appui à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit par de nombreux orateurs, mais je voudrais me concentrer sur trois questions pour le débat d’aujourd’hui, dans l’esprit du travail important effectué par Mme Wazhma Frogh sur les femmes et la paix et la sécurité.

Tout d’abord, je souhaite me concentrer sur les initiatives du Gouvernement afghan en ce qui concerne l’autonomisation des femmes. Deuxièmement, je tiens à mettre l’accent sur le rôle de l’Organisation des Nations Unies, notamment de la MANUA, dans le renforcement de la situation des femmes en Afghanistan. Troisièmement, je souhaite mettre l’accent sur l’engagement du Royaume des Pays-Bas de promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, un accent particulier étant mis sur les droits de la femme.

Il y a deux mois, une équipe de six filles afghanes s’est rendue aux Pays-Bas pour participer au Sommet sur l’intelligence artificielle. Elles y ont présenté un robot fonctionnant à l’énergie solaire qu’elles ont elles-mêmes fabriqué et qui peut aider les agriculteurs sur le terrain. Le contraste est saisissant entre l’époque actuelle et l’époque où les Taliban dirigeaient, lorsque les femmes étaient marginalisées au point d’être complètement

invisibles. Aujourd'hui, les femmes afghanes peuvent devenir, et de fait, deviennent ingénieurs, policières, juges, femmes politiques, militantes de la société civile et enseignantes.

Mais le potentiel des femmes afghanes est loin d'être pleinement exploité. Accroître la participation des femmes dans tous les aspects de la société afghane contribuera sensiblement à un Afghanistan plus stable et plus prospère. Nous nous félicitons donc du leadership personnel tant du Président Ghani que de son épouse, Rula Ghani, qui ont fait de l'autonomisation des femmes une priorité absolue. Nous saluons en particulier le Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que le programme prioritaire national relatif à l'autonomisation économique des femmes. Nous appelons le Gouvernement afghan à continuer de financer et d'exécuter ces programmes avec force vigueur et détermination, et à continuer de consulter les organisations de la société civile dans le cadre de ce processus.

Deuxièmement, je voudrais aborder le rôle de l'ONU. Le Royaume des Pays-Bas convient avec le Secrétaire général que l'appui que la communauté internationale accorde à l'Afghanistan doit continuer de privilégier la paix et la stabilité, comme il l'indique dans son rapport (S/2017/1056). À cet égard, le rôle des femmes est encore une fois très important – leurs voix doivent être entendues et apporteront une valeur ajoutée à ce processus. Un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans ne produira des résultats durables qu'avec une participation effective des femmes et des jeunes. À cet égard, l'ONU doit montrer la voie et être une source d'inspiration. Nous encourageons la MANUA et le Conseil à donner suite aux recommandations du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, qui s'est réuni le 5 décembre. En particulier, nous appelons la MANUA à redoubler d'efforts en vue d'accroître le nombre de femmes au sein du personnel de la Mission recruté sur le plan local.

Troisièmement, je voudrais maintenant évoquer notre attachement durable à l'Afghanistan. Il y a 16 ans, l'Afghanistan est devenu l'un des plus proches partenaires du Royaume des Pays-Bas dans le domaine de la coopération pour la sécurité et le développement. La condition de la femme afghane a été un axe majeur de notre partenariat pendant une décennie au cours de laquelle les Aghans ont de plus en plus pris en main et maîtrisé leur destin, et elle le restera. Pour appuyer le Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, nous avons contribué à sa mise en œuvre locale par le truchement du programme Safhe-Jaded, d'un montant de 2 millions d'euros, qui permet de renforcer la sécurité et la justice pour les femmes et les filles. Pour terminer, je voudrais réaffirmer une nouvelle fois notre appui constant à l'Afghanistan et notre disponibilité à contribuer aux travaux du Conseil consacrés à appuyer la paix, la sécurité et le développement en Afghanistan quand nous siégerons au Conseil en 2018.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Chargée d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Mme Adamson (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova s'associent à la présente déclaration.

L'Union européenne reconnaît pleinement le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par tous les organismes des Nations Unies pour aider le peuple afghan, favoriser la paix et la réconciliation, surveiller la situation des droits de l'homme et promouvoir ces droits, et aider à améliorer la crédibilité, l'intégrité, l'ouverture et la viabilité des processus électoraux, ainsi que coordonner l'assistance de la communauté internationale. L'Union européenne entretenir une relation des plus étroites et des plus robustes avec la MANUA, dans un esprit de coopération transparente et ouverte, sur le terrain et dans les enceintes internationales, dans l'intérêt ultime de l'Afghanistan.

L'Union européenne reste pleinement déterminée à appuyer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. L'Union européenne constate avec intérêt que le Groupe de coordination quadrilatérale du processus de paix et de réconciliation afghan, composé de l'Afghanistan, de la Chine, du Pakistan et des États-Unis, a recommencé à se réunir pour la première fois en plus d'un an et se félicite des préparatifs de la réunion du Processus de Kaboul prévue pour le 1er février.

L'Union européenne appuie le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, ainsi que d'autres efforts internationaux

constructifs alimentant l'initiative du Processus de Kaboul visant à établir un véritable processus de paix et de réconciliation afghan. L'Union européenne espère que la réunion du Processus de Kaboul, le 1er février, donnera des résultats concrets et ouvrira la voie à de nouvelles discussions constructives. Nous saluons également toutes les initiatives organisées en coordination étroite avec le Processus de Kaboul pour créer un environnement favorable à un tel processus, et l'Union européenne demande à toutes les parties, notamment les parties prenantes régionales, de participer à l'élaboration de solutions constructives.

Le 16 octobre, le Conseil de l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie européenne sur l'Afghanistan, qui définit notre vision de la manière dont l'Union européenne appuiera l'Afghanistan, s'agissant de relever les défis redoutables auxquels il se heurte autant que de permettre d'améliorer la vie des Afghans ordinaires. Cette stratégie trace la voie à suivre pour faire en sorte que la mobilisation et le partenariat de l'UE prennent la forme d'une démarche cohérente, ambitieuse et tournée vers l'avenir. Elle se concentre sur quatre domaines prioritaires essentiels à la réalisation de progrès avec des actions concrètes, à savoir promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité régionale; renforcer la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme et promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des femmes; soutenir le développement économique et humain; et relever les défis liés aux migrations.

La nouvelle stratégie de l'Union européenne n'est que l'une des mesures prises pour renforcer le solide attachement de l'Union européenne à l'Afghanistan, plus d'un an après la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan qui s'est tenue en octobre 2016. En outre, l'application à titre provisoire, au 1er décembre, de l'accord de coopération entre l'Union européenne et l'Afghanistan sur le partenariat et le développement établit un lien bilatéral officiel entre l'Union européenne et l'Afghanistan.

Sachant que les États-Unis ont eux aussi récemment adopté une nouvelle stratégie sur l'Afghanistan et l'Asie du Sud, je voudrais souligner que l'Union européenne continuera de collaborer avec les États-Unis et la communauté internationale à l'appui d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en Afghanistan. Le respect des droits de l'homme et des élections démocratiques demeurent une priorité pour aussi bien le dialogue entre l'Union européenne et les autorités afghanes que les décisions de l'Union européenne dans le pays. À cet égard, l'Union européenne félicite l'Afghanistan de son élection au Conseil des droits de l'homme.

L'UE entretient des contacts étroits avec les défenseurs des droits de l'homme en Afghanistan. D'une manière générale, l'Union européenne est convaincue que les autorités afghanes vont s'efforcer de promouvoir la protection des droits de l'homme. Dans ce contexte, toutefois, l'UE trouve extrêmement préoccupante l'exécution de cinq prisonniers le 29 novembre – les premières exécutions à avoir lieu en Afghanistan depuis février 2015. Nous appelons donc l'Afghanistan à rétablir le moratoire sur l'application de la peine de mort, en vue de l'abolition de cette pratique. Les droits de l'homme seront dorénavant au menu du dialogue structuré entre l'Union européenne et l'Afghanistan dans le cadre de l'Accord de coopération pour le partenariat et le développement, que je viens de mentionner.

S'agissant des élections, l'Union européenne et ses États membres saluent l'annonce par la Commission électorale indépendante de la date des élections législatives en Afghanistan, prévues en 2018. Cette annonce a rassuré aussi bien le peuple afghan que la communauté internationale, car elle signifie la poursuite de la démocratisation du pays. Toutefois, certains signes indiquent que ce processus a été ralenti par des difficultés tant techniques que politiques. Tous les efforts doivent être faits pour venir à bout de ces difficultés et rendre ces élections possibles dans les délais annoncés, et pour veiller à ce qu'elles soient démocratiques, ouvertes à tous, transparentes et crédibles. L'Union européenne et ses États membres restent déterminés à soutenir le processus électoral afghan. L'Union européenne a engagé 15,5 millions d'euros pour appuyer les élections législatives et aux conseils de district, à l'instar d'autres membres de la communauté internationale et sous la coordination de la MANUA.

La coopération régionale est essentielle à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan et dans la région. Les menaces terroristes qui pèsent sur tous les pays de la région ne peuvent être combattues qu'en renforçant la coopération en matière de politique, d'économie et de sécurité. Cette coopération est indispensable au développement durable. L'Afghanistan continue de collaborer avec ses voisins par le biais des instances internationales, comme la Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie et la Conférence sur la coopération économique régionale

concernant l'Afghanistan. L'Union européenne est favorable à ces cadres régionaux qui visent à faciliter la coopération économique et politique entre toutes les parties prenantes régionales.

En juin 2016, Federica Mogherini, Vice-Présidente de la Commission européenne et Haute Représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité, a présenté la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne. Son objectif principal est de renforcer les relations de l'Union européenne avec une « Asie connectée ». Il convient de noter que, par l'approfondissement de ses relations commerciales, l'Union européenne est en train de devenir le premier marché de plusieurs des pays voisins de l'Afghanistan. L'Union se tient également prête à accompagner les efforts des autorités afghanes pour développer le commerce et les investissements internationaux, notamment avec l'Union européenne et ses États membres.

L'Union européenne et l'Afghanistan entretiennent un dialogue global sur les migrations. La mise en œuvre de l'Action conjointe Union européenne-Afghanistan pour le futur s'inscrit dans le cadre de ce dialogue, et plusieurs actions mesures communes sont prévues pour lutter contre le trafic et la traite des personnes, ainsi que des activités de sensibilisation sur les migrations illégales. Des discussions visant à faire le bilan de la mise en œuvre du programme d'aide à la réinsertion adopté en 2016 sont également en cours, en vue d'assurer une réintégration durable des rapatriés de l'Union européenne comme des pays voisins. D'ici à la fin de cette année, le total des 78 millions d'euros alloués à l'Afghanistan auront été mobilisées, et les activités auront été lancées.

L'appui de l'Union européenne sera bientôt complété par un nouveau programme régional sur les migrations et les déplacements forcés, doté d'un budget d'environ 200 millions d'euros, dont l'Afghanistan est, comme en 2016, le principal bénéficiaire. Il comprendra, au niveau du pays et de la région, des activités visant à relever les défis des migrations et des déplacements forcés, notamment un appui aux réfugiés, déplacés et rapatriés afghans.

En octobre 2017, la MANUA a signalé une diminution de 6 % du nombre de civils tués et blessés dans le conflit, cette année, par rapport aux neuf premiers mois de 2016, qui avait enregistré des niveaux record de souffrances infligées aux civils. Toutefois, au-delà de ces chiffres effroyables, il est extrêmement préoccupant que la proportion de femmes tuées ou blessées soit en hausse et que les dommages extrêmes causés aux civils se soient poursuivies, alors que le bilan en pertes humaines découlant des attentats-suicides et l'impact sur les femmes et les enfants n'ont cessé de s'alourdir. Nous appelons toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants, conformément au droit international humanitaire et aux normes relatives aux droits de l'homme. Nous devons, par ailleurs, continuer à protéger le rôle essentiel des organismes humanitaires et respecter leur impartialité et leur espace humanitaire pour qu'ils puissent répondre aux besoins les plus urgents des personnes vulnérables. Compte tenu de la menace que les mines et les engins explosifs improvisés, qui sont nombreux, représentent pour la population, l'Union européenne encourage l'Afghanistan à maintenir le rythme actuel des activités de déminage.

L'insécurité et l'instabilité sont également alimentées par la culture, la production et le trafic illicites de stupéfiants. Nous avons vu les chiffres alarmants de l'ONU qui font état d'une augmentation significative de la production d'opium. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer de mettre en œuvre vigoureusement son plan d'action national de lutte contre les stupéfiants, avec le plein appui de la communauté internationale et en étroite coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres cadres régionaux pertinents, notamment l'initiative du Pacte de Paris.

Pour terminer, l'Union européenne continue de considérer la MANUA comme un partenaire clef dans les efforts qui sont menés pour atteindre une paix durable en Afghanistan. La MANUA a un rôle précieux à jouer pour assurer l'appui international le plus large possible à un processus dirigé et pris en main par les Afghans. L'Union européenne continuera d'appuyer ces efforts avec tous les moyens à sa disposition.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Japon d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Mes remerciements vont également à l'Ambassadeur d'Afghanistan pour sa déclaration. Enfin, je voudrais remercier M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

(MANUA), de son exposé et de sa présentation du dernier rapport du Secrétaire général, publié sous la cote S/2017/1056.

L'insécurité et l'instabilité demeurent malheureusement les principaux défis à relever par l'Afghanistan. Selon le dernier rapport du Secrétaire général, malgré une légère diminution de 4 % du nombre d'incidents enregistrés, la situation en matière de sécurité est restée très instable en raison de la poursuite du conflit entre les forces gouvernementales et les forces antigouvernementales dans la plus grande partie du pays. Le rapport souligne également que le pays a connu l'une des semaines les plus violentes de ces derniers temps, suite aux attaques coordonnées organisées par des éléments terroristes contre plusieurs sites.

L'Iran continue d'appuyer pleinement le renforcement de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan ainsi que la promotion de son développement durable et global. Nous estimons que la situation en matière de sécurité en Afghanistan a une incidence directe sur la sécurité de nos frontières et de la région. L'Iran réaffirme son soutien à tout processus de paix et de réconciliation dirigé, pris en charge et contrôlé par les Afghans et se tient prêt à y participer en tant qu'acteur régional.

Le Gouvernement d'unité nationale afghan est à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme, en particulier contre les Taliban, Al-Qaida, Daech et les groupes qui lui sont affiliés, ainsi que d'autres groupes terroristes et extrémistes et criminels, notamment ceux qui sont impliqués dans le trafic des stupéfiants. La communauté internationale doit renforcer de manière durable son appui au Gouvernement afghan afin de l'aider à mener cette lutte et de s'attaquer aux problèmes sécuritaires, économiques et politiques complexes auxquels il est confronté.

Le renforcement de notre coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et représente un important moyen de consolider la paix et la croissance économique dans la région. Nous saluons les efforts déployés pour renforcer la coopération économique régionale, y compris par le biais de mesures visant à faciliter la connectivité, le commerce et le transit régionaux, et appelons à leur intensification. Dans ce contexte, nous nous félicitons du premier envoi de marchandises de l'Inde à l'Afghanistan via le port de Chabahar en novembre 2017. L'Afghanistan et l'Iran ont également poursuivi leurs efforts bilatéraux pour arrêter un accord de partenariat global à l'occasion d'une deuxième série de comités de travail tenue à Kaboul le 8 octobre. Les questions de l'eau, de la sécurité, des réfugiés et des migrants ont été examinées au niveau des ministres adjoints.

Les défis auxquels l'Afghanistan et notre région sont confrontés sont liés entre eux. Nous sommes très préoccupés par les conclusions de l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan* de 2017 publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui fait état d'une croissance de 87 % de la production d'opium cette année. Cette information est particulièrement alarmante compte tenu du fait que les stupéfiants constituent une importante source de revenus pour les groupes terroristes. La communauté internationale doit appuyer les activités et projets régionaux et internationaux pertinents, y compris ceux menés par l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan dans le cadre de leur initiative triangulaire de lutte contre les stupéfiants.

L'Iran accueille des millions de réfugiés afghans depuis plus de trois décennies et partage ses ressources et ses services avec eux, leur offrant notamment un accès aux produits de première nécessité, à la santé publique et à l'enseignement public à tous les niveaux. L'Iran continue de participer aux travaux de la Commission tripartite afin de planifier le rapatriement librement consenti et progressif des réfugiés afghans, dans la sécurité et la dignité. Si l'on veut que ces rapatriements volontaires soient couronnés de succès, il faut d'abord et avant tout répondre aux besoins élémentaires des réfugiés rapatriés en Afghanistan et mobiliser un appui international plus important à cette fin. Une approche mieux coordonnée entre le Gouvernement, les donateurs et l'ONU, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie globale pour répondre aux besoins conjugués des personnes déplacées et rapatriées sont indispensables si l'on veut améliorer l'efficacité des procédures de rapatriement des réfugiés afghans.

Nous appuyons la MANUA et les organismes des Nations Unies dans leurs efforts pour accompagner le développement et la reconstruction de l'Afghanistan par le biais d'un plan global. Un partenariat soutenu avec le Gouvernement afghan, conjugué à une appropriation nationale, est indispensable pour que la MANUA et le système des Nations Unies puisse fournir le plus efficacement possible les services nécessaires dans les domaines prioritaires identifiés par le Gouvernement national.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Lal (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat. Nous remercions le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto et les autres intervenants de leurs éclairages sur la situation toujours difficile en Afghanistan.

La détérioration de la situation sécuritaire dans le pays ces derniers mois est un sujet de grave préoccupation. Les terroristes continuent de s'attaquer aux personnes les plus vulnérables, notamment aux malades dans les hôpitaux, aux enfants dans les écoles, aux fidèles dans les mosquées et même aux personnes endeuillées lors de funérailles. Les groupes terroristes ont également gagné du terrain. La résilience dont continuent de faire preuve le peuple afghan et les agents de la sécurité est exemplaire, mais l'espoir d'un avenir meilleur auquel aspire la population semble toujours lointain.

Nos consultations régulières et le travail accompli par le Conseil n'ont pas suffi à inverser la situation sur le terrain. Il est malheureusement clair depuis longtemps que la situation en matière de sécurité en Afghanistan a des implications non seulement pour la région, mais aussi pour le monde entier. Il ne s'agit pas seulement d'un problème local. Alors que Daech fait peser de nouvelles menaces, le Conseil de sécurité ne parvient même pas à décider s'il faut inscrire les nouveaux dirigeants des Taliban sur la liste des sanctions ou geler les avoirs de leur leader décédé plus d'un an après que la question a été portée à son attention.

Le soutien apporté depuis l'étranger aux organisations terroristes comme les Taliban, le Réseau Haqqani, Daech, Al-Qaida et ses affiliés désignés, dont Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-e-Mohammed, doit cesser. Il faut mettre fin à tous les refuges et sanctuaires dont ces groupes disposent hors des frontières afghanes. Le Conseil de sécurité assume une importante responsabilité à cet égard. Il en va de notre intérêt à tous.

L'augmentation de la production d'opium et des zones de culture du pavot en Afghanistan, comme le souligne le rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, sont une source de grave préoccupation, compte tenu en particulier de leur rôle dans la perpétuation du cycle du terrorisme. Le trafic de stupéfiants n'est pas qu'un problème local. Il faut identifier les réseaux internationaux qui contrôlent ce commerce illicite et s'y attaquer. Il faut régler ce problème au travers d'actions et de mesures vérifiables.

Le Conseil de sécurité peut utiliser efficacement le régime de sanctions prévu par la résolution 1988 (2011) relativement aux fonds que les réseaux terroristes génèrent. Cela ne s'est pas produit. Nous nous félicitons de la récente visite en Afghanistan du Président du Comité créé par la résolution 1988 (2011) et de la prochaine visite du Conseil de sécurité dans le pays au début du mois prochain. Nous devons poursuivre les dirigeants des organisations terroristes. Nous devons mener des enquêtes et identifier ceux qui se livrent au trafic de drogues dans le pays.

Il faut continuer effectivement à appuyer un processus de paix et de réconciliation nationale dirigé et contrôlé par les Afghans, dans le cadre de la Constitution du pays. Tout progrès réel exige la cessation de la violence, l'abandon des liens avec le terrorisme international et le respect des droits de la population afghane, en particulier les femmes et les enfants. Tandis que l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan est renouvelé chaque année au travers de divers efforts internationaux, y compris ceux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, le respect de la souveraineté du pays et son contrôle et son appropriation du processus de paix doivent être la considération primordiale.

Nous félicitons l'Afghanistan de son élection pour la première fois au Conseil des droits de l'homme. Sa participation active à l'ONU à diverses questions d'importance ne cesse de croître.

La coopération pour le développement est l'un des aspects les plus importants de notre amitié de longue date avec l'Afghanistan. Les visites récentes en Inde ces trois derniers mois du Président Ashraf Ghani et du Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, ont imprimé un élan positif à un nouveau partenariat pour le développement de vaste portée que nos deux pays ont lancé en septembre. Il porte sur divers domaines, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, l'infrastructure, l'énergie renouvelable, l'approvisionnement en eau potable et la mise en valeur des ressources humaines. Nos contacts interpersonnels vont des universités et des terrains de cricket au commerce et à l'investissement.

L'importance de la connectivité et du transit pour le commerce et l'énergie en faveur de la paix et de la prospérité en Afghanistan, un pays sans littoral, est évidente. Malheureusement, l'accès normal au transport et au transit par voie terrestre entre l'Afghanistan et une grande économie comme celle de l'Inde est bloqué depuis de nombreuses années. Cela nuit au bien-être du

peuple afghan. Nous travaillons avec nos partenaires pour régler ce problème. Le mois dernier, la première livraison humanitaire de blé en provenance de l'Inde est arrivée en Afghanistan par le port de Chabahar en Iran. Cela marque le début d'une nouvelle ère de connectivité renforcée, fiable et robuste pour l'Afghanistan.

Ces problèmes sont bien connus. Les outils dont disposent le Conseil et la communauté internationale pour y remédier doivent être utilisés efficacement. Cela exige une volonté collective et une action ciblée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Yardley (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial et tous les intervenants d'aujourd'hui pour leurs exposés très utiles.

L'Australie félicite l'Afghanistan d'avoir surmonté de gros problèmes sécuritaires, politiques et humanitaires en 2017 et prend note des progrès accomplis sur les principales réformes, en particulier dans le domaine de la lutte contre la corruption et dans le secteur de la sécurité. Nous préconisons d'accorder une attention soutenue aux défis qui existent en matière de sécurité, de mettre en place un processus de paix crédible et de réagir face à la persistance des taux élevés de déplacement interne.

Nous nous félicitons de la confirmation récente par le Parlement afghan de 11 candidats ministériel, ce qui permettra de stabiliser la politique intérieure, mais nous sommes découragés par l'incapacité à obtenir confirmation de la seule femme candidate. La conduite des élections parlementaires en 2018 sera cruciale pour la crédibilité politique. Nous encourageons l'Afghanistan à continuer d'œuvrer à la tenue d'élections libres, régulières et opportunes, et nous nous félicitons de l'engagement pris par l'ONU de fournir une assistance électorale.

La tendance inquiétante que signale l'augmentation de la production de drogues recensée dans le récent rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime exigera également une attention accrue afin d'éviter que les gains réalisés en matière de sécurité et de développement ne soient compromis.

Si les phases de transition politique et sécuritaire sont importantes, il est essentiel que la transition économique en Afghanistan ne soit pas négligée pour autant. Cela est crucial pour la stabilité à long terme. Nous sommes encouragés par la croissance de la coopération économique régionale, au cours de laquelle l'Afghanistan a resserré les partenariats commerciaux avec ses voisins pendant toute l'année 2017. Nous attendons avec intérêt la réunion du Processus de Kaboul en février 2018, dont l'objectif est de continuer à rassembler les différentes initiatives de paix en un processus de paix cohérent et global dirigé par les Afghans. Nous accueillerions également avec satisfaction des contacts accrus entre le Pakistan et l'Afghanistan et appelons à accorder la priorité au renforcement de cette relation bilatérale vitale pour la stabilité régionale.

L'Australie continue de collaborer avec ses partenaires pour appuyer l'intervention internationale face aux défis que connaît l'Afghanistan. Nous nous sommes félicités des engagements renouvelés de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan en 2017, notamment les stratégies des États-Unis et de l'Union européenne et l'engagement renforcé de l'OTAN et de ses partenaires. L'Australie contribue également à cet effort, en accroissant modestement sa contribution militaire à la Mission soutien résolu en 2017.

Cela a été une année de réflexion et de réalignement de l'approche adoptée par la communauté internationale en Afghanistan. Nous appelons à la pleine mise en oeuvre des recommandations issues de l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et des conséquences découlant du mandat renouvelé de la Mission – notamment les initiatives portant sur les questions d'égalité des sexes.

L'Australie se félicite de l'importante contribution des organismes des Nations Unies et de leur personnel en Afghanistan, et nous tenons à les remercier de leur coopération étroite en tant que partenaires diplomatiques et pour le développement tout au long de 2017. Alors que nous avançons vers 2018, nous attendons avec intérêt une approche actualisée. Nous avons une chance de profiter de l'élan de 2017 et de voir des progrès tangibles pour l'Afghanistan.

La séance est levée à 13 h 45.